

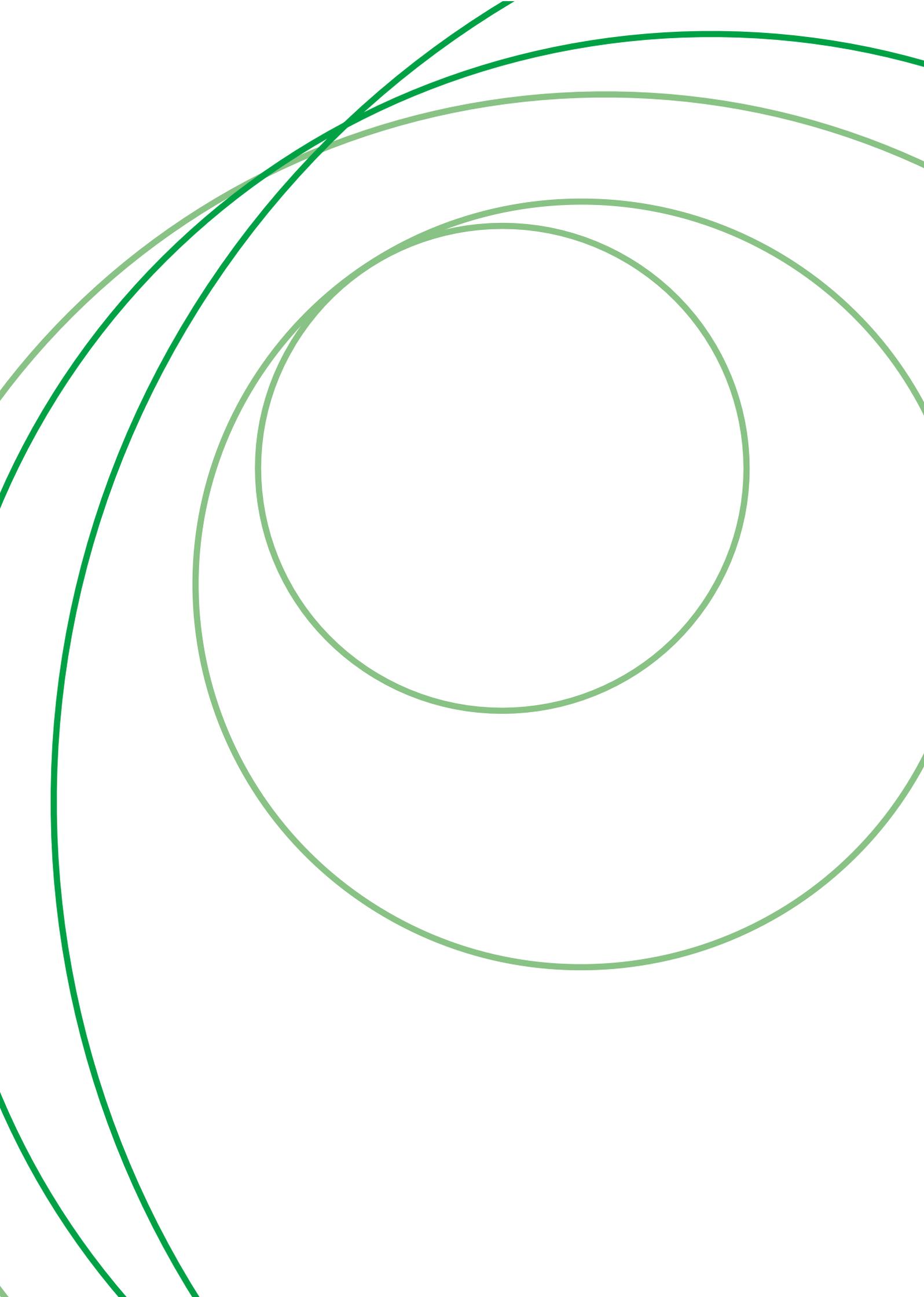


# — Grand Sahel

Stratégie Régionale  
2020-2024

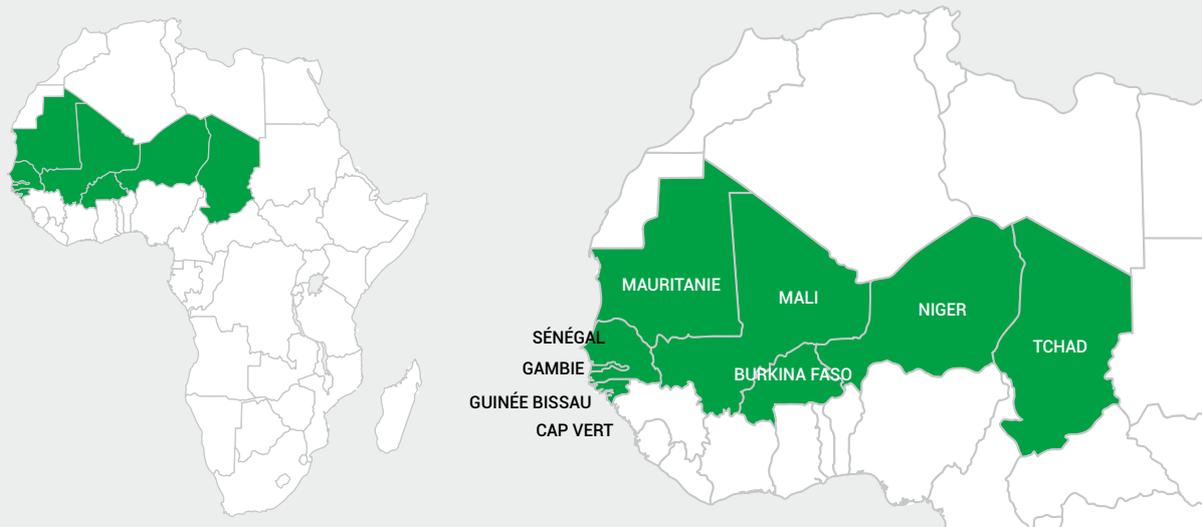
#MondeEnCommun





Entre 2017 et 2019, l'AFD a réorganisé son réseau autour de dix-sept Directions Régionales, dans une double logique de déconcentration de la décision et de mutualisation des compétences. Installée à Ouagadougou, la Direction Régionale Grand Sahel couvre le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie,

la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. La mission de la DR est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe au Sahel, avec les équipes de l'AFD, de Proparco, filiale dédiée au secteur privé, et d'Expertise France pour la coopération technique.



Cette stratégie « Grand Sahel » a été élaborée sur la base de larges concertations et a fait l'objet d'échanges avec les administrations de tutelle de l'AFD et les représentations de la France dans les pays concernés. Elle décline les priorités de la politique française de développement définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID). Ces priorités sont reprises par le Groupe dans son Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Accord de Paris.

La stratégie répond également aux attentes du Président de la République française, exprimées dans son discours de Ouagadougou en 2017, pour une aide publique au développement plus efficace, plus partenariale, plus au contact du terrain, et avec une culture de l'évaluation plus forte.

Cette stratégie régionale indique le sens prioritaire de l'action qui sera déclinée ensuite au niveau de chaque pays. Elle définit de nouvelles approches et méthodes de travail pour une plus grande efficacité et redevabilité. Les stratégies pays de la zone seront, sur cette base, établies au regard des enjeux locaux spécifiques. Cette stratégie régionale couvre la période de 2020 à 2024 et pourra être revue avant son terme en fonction de l'évolution des contextes, très volatils, au Sahel.

Elle est le fruit d'un exercice itératif basé sur des consultations multiples, démarrées début 2019, en interne à l'AFD (siège et réseau) et en externe (Secrétariat du CSAO/OCDE ; ambassades de France au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Sénégal ; ambassades du Luxembourg et de Grande Bretagne au Sénégal ; conseillers régionaux ; organisations internationales ; ONG membres de Coordination Sud et sur le terrain ; et chercheurs).

# SOMMAIRE

<b>1. LA RÉGION GRAND SAHEL ET SES ENJEUX</b> .....	<b>5</b>
<b>2. LE POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD</b> .....	<b>8</b>
2.1 La croissance du groupe AFD .....	9
2.2 De nombreuses innovations en matière d'interventions .....	10
2.3 Une action résolument partenariale .....	10
<b>3. LES PRIORITÉS D'ACTION DU GROUPE AFD AU GRAND SAHEL</b> .....	<b>12</b>
3.1 Améliorer la gouvernance en renforçant les acteurs de la société .....	13
3.2 Contribuer à prévenir et endiguer les conflits violents dans une approche territoriale .....	14
3.3 Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles .....	15
3.4 Renforcer les capacités des populations, en particulier la jeunesse .....	16
3.5 Accompagner le développement des potentiels du Sahel .....	17
<b>4. AGIR SUR LES DIMENSIONS SPATIALES DU SAHEL : RÉGIONAL, TERRITORIAL ET TRANSFRONTALIER</b> .....	<b>19</b>
<b>5. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION</b> .....	<b>22</b>
5.1 Maintenir les efforts .....	23
5.2 Cadre de redevabilité : cf. Annexe 3 .....	23
<b>6. ANNEXES</b> .....	<b>24</b>
Annexe 1 : Cadre logique .....	25
Annexe 2 : Bilan de l'activité du groupe AFD au Grand Sahel 2015-2019 .....	26
Annexe 3 : Cadre de redevabilité .....	28
Annexe 4 : Indicateurs comparés des régions d'Afrique .....	32
Annexe 5 : Fonds Paix et Résilience MINKA .....	34
Annexe 6 : Portefeuille de projets MINKA Sahel et MINKA Lac Tchad 2015-2019 .....	36
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>37</b>



**1.**

**LA RÉGION GRAND SAHEL  
ET SES ENJEUX**

**La région Grand Sahel, qui s'étend de la côte atlantique jusqu'à la frontière du Tchad, se singularise par une forte cohérence historique et géographique tout en présentant des situations sécuritaire, économique et sociale hétérogènes.** Autrefois région prospère d'Afrique – espace de transit et d'échanges entre l'Afrique du Nord et le Golfe de Guinée et qui a hébergé parmi les plus grands royaumes africains –, le Grand Sahel correspond aussi à un espace géographique et climatique clairement défini. C'est par ailleurs la région d'Afrique présentant le niveau de produit intérieur brut (PIB) par habitant le plus faible parmi les six régions d'Afrique identifiées par l'AFD<sup>1</sup>.

Deux groupes de pays se distinguent toutefois au sein de la région : six pays (Mali, Tchad, Guinée Bissau, Gambie, Burkina Faso et Niger) affichent un PIB par habitant inférieur à 1 000 USD et sont classés pays à faible revenu (PFR) par la Banque mondiale et pays les moins avancés (PMA) par l'ONU ; trois autres pays ont un niveau de PIB par habitant plus élevé et sont classés pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) par la Banque mondiale (Cap Vert, Sénégal et Mauritanie). Les pays les plus pauvres concentrent un certain nombre de vulnérabilités, notamment au plan sécuritaire. La solidité démocratique du Sénégal, confortée par un dispositif institutionnel structuré, est à relever et constitue un atout dans cette région<sup>2</sup>.

**La dégradation de la situation sécuritaire déstabilise profondément le Sahel central avec des effets de contagion dans toute la région, voire au-delà. Cela constitue l'évolution la plus marquante de la dernière décennie sur la zone, qui s'est accentuée sur les dernières années<sup>3</sup>.** Cette dégradation sécuritaire a été vécue dans un premier temps comme une offensive externe. Mais les groupes armés, s'appuyant sur les inégalités et les conflits de ressources existants et se finançant en partie grâce au trafic illicite de minerais<sup>4</sup>, ont concouru à une extension des violences, qui touchent désormais le cœur de la région où se mêlent terrorisme radical, banditisme et protection des trafics, mouvements de rébellion et autodéfense de nature communautaire<sup>5</sup>.

Le contexte se caractérise notamment par une crise profonde de gouvernance ; des dynamiques de marginalisation, d'exclusion et d'inégalités des territoires et des populations qui y vivent ; une fragilisation de la cohésion sociale, géné-

ratrice de conflits de plus en plus violents et incontrôlés. Il en résulte une accélération et une hybridation des violences, en particulier dans les zones frontalières qui engendrent de nouveaux défis humanitaires. Début 2020, au Mali, Burkina Faso et Niger, 6 millions de personnes vivent ainsi dans des zones de conflit à haute intensité, plus d'un million sont déplacées ou réfugiées et plus de 3 millions nécessitent une assistance alimentaire immédiate<sup>6</sup>.

**De fortes contraintes et tensions pèsent également à moyen terme sur le développement de la région.** Le Grand Sahel connaît une des plus fortes croissances démographiques au monde, avec peu d'inflexions significatives à ce jour<sup>7</sup>. La pauvreté prend un caractère multidimensionnel, avec des indicateurs de développement humain (IDH) faibles. La région apparaît comme la plus pauvre du monde avec quatre pays sahéliens classés parmi les dix derniers pays au monde en termes d'IDH : le Burkina Faso, le Mali, le Tchad et le Niger. Ceci s'explique notamment par de faibles performances en matière de santé et la faiblesse du niveau d'éducation<sup>8</sup>, en particulier des femmes. Le défi de l'éducation est d'autant plus important qu'il concerne l'ensemble des pays de la région (à l'exception du Cap Vert). Le faible accès aux services de base et le déficit d'infrastructures, à caractère national et international, constituent aussi des handicaps pour le développement économique de la région. Le Grand Sahel est par ailleurs une des régions du monde qui sont et seront les plus affectées par le changement climatique (températures extrêmes, fortes vagues de chaleurs, inondations...). Ces tendances majeures suscitent des situations locales de tensions sur les ressources de plus en plus nombreuses. Enfin, en dépit d'une société civile en essor et dynamique et des avancées en matière de démocratie, les progrès de gouvernance dans la région n'ont pas été à la hauteur des attentes<sup>9</sup> et les rapports entre État et citoyens sont aujourd'hui au cœur des enjeux de l'avenir de la région.

**Ces ruptures multiples et leurs effets cumulatifs ont entraîné une inflexion des politiques internationales de développement notamment avec la création de l'Alliance Sahel<sup>10</sup> en 2017, et l'opérationnalisation de « l'approche 3D » (Diplomatie, Défense et Développement) à travers la Coalition pour le Sahel (cf. infra).** Suite au Sommet de Pau en janvier 2020, la Coalition pour le Sahel a pour objectif de donner une réponse collective aux défis de la région

<sup>1</sup> Les six régions d'Afrique identifiées par l'AFD sont : l'Afrique du Nord, le Golfe de Guinée, le Grand Sahel, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et l'Afrique australe.

<sup>2</sup> Un taux de croissance élevé (6,8 % en 2018 et 5,3 % en 2019), qui s'explique par le développement des secteurs de l'agriculture (7,8 %), de la construction (6,9 %) et du tertiaire (6,7 %), mais également par les retombées positives des grands travaux initiés dans le cadre du plan Sénégal émergent, dont la réalisation repose sur une dépense publique très soutenue.

<sup>3</sup> Un nouveau palier a été franchi en 2019 avec plus de 4000 victimes civiles et militaires.

<sup>4</sup> Rapport final S/2019/636 du groupe d'experts des Nations Unies sur le Mali août 2019 ; étude de l'OCDE « Évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger » 2018.

<sup>5</sup> Étude de l'OCDE « The Geographies of Conflict in North and West Africa » 2020.

<sup>6</sup> Cadre harmonisé du PAM septembre-décembre 2019.

<sup>7</sup> Le taux de fécondité n'a que faiblement baissé depuis 1990. La région Grand Sahel présente le nombre moyen d'enfants par femme le plus élevé d'Afrique, à 5,7, soit 2 fois plus important qu'en Afrique du Nord, en partie dû à la persistance de normes natalistes et à son corollaire : le recours encore limité à la contraception moderne. Le Niger, exception à l'échelle mondiale, connaît le plus haut taux de fécondité au monde, avec 7,6 enfants par femme.

<sup>8</sup> La région Grand Sahel est la zone d'Afrique où le taux d'alphabétisation des jeunes est le plus bas, autour de 51 %.

Les pays du G5 Sahel sont particulièrement concernés. Le taux d'alphabétisation des jeunes au Tchad et au Niger est inférieur à 40 %.

<sup>9</sup> Classement Gouvernance en Afrique de Mo Ibrahim 2017 : le Cap Vert, le Sénégal et le Burkina Faso enregistrent de bons résultats en matière de gouvernance, mais les autres pays sont faiblement classés.

<sup>10</sup> Initiée par la France en 2017, l'Alliance Sahel comprend également l'Allemagne, l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas.

sahélienne et de rassembler les actions conduites par les États du G5 Sahel et leurs partenaires internationaux. Le but est d'agir de façon cohérente à l'échelle du territoire en englobant tous les leviers et les parties prenantes, qu'ils portent sur les questions sécuritaires, politiques ou de développement. L'AFD, dont 50 % des engagements concernent l'Afrique, a sensiblement augmenté ses engagements dans la zone.

La capacité du groupe AFD, comme des autres acteurs du développement, à intervenir dans des zones de conflit est toutefois limitée par les conditions sécuritaires, d'autant que les règles internationales de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme complexifient ses modalités d'intervention.

**Cependant, ces défis complexes et multidimensionnels ne doivent pas éclipser les tendances positives observées ces dernières années dans la région.** La crise sécuritaire sahéenne, certes en expansion, ne touche pas la totalité de la région. Certains pays sont globalement épargnés (Sénégal, Cap Vert, Guinée Bissau et Gambie), tandis que la Mauritanie connaît une amélioration de sa situation sécuritaire et que celle du Tchad ne montre pas d'évolution prononcée. De plus, la région a connu une croissance économique soutenue, parmi les plus élevées du continent, notamment sur les cinq dernières années (+5 % en moyenne annuelle sur 2017-2019, soit près du double de la moyenne africaine), en particulier au Sénégal (+6,4 %), mais aussi dans les autres pays de la région, où l'économie résiste à la dégradation sécuritaire, comme au Niger (+5,9 %). Les

transferts financiers des migrants peuvent représenter jusqu'à plus de 10 % du PIB, notamment au Sénégal<sup>11</sup>. Et certaines régions d'émigration (comme la région de Kayes au Mali) sont structurellement dépendantes de ces transferts. Un boom minier sahéen (la part des mines dans le PIB régional passant de 5,8 % en 2000 à 13,1 % en 2017) a été en partie à la source des bonnes performances de croissance de la région, même s'il peut également accroître les difficultés sécuritaires.

Cette croissance risque néanmoins d'être impactée en 2020 par la crise liée à la Covid-19. Le ralentissement économique se traduira par une réduction des recettes publiques, avec ses effets potentiels sur des secteurs comme la santé ou l'éducation, pourtant en amélioration constante depuis une dizaine d'années.

**Le Grand Sahel apparaît donc comme une région contrastée du point de vue de ses enjeux de développement, qui appelle une réponse collective et adaptée, mêlant réduction des fragilités et amélioration d'un accès équitable aux services essentiels publics ou non.** L'action régaliennne des États doit être accompagnée, afin de lui redonner toute sa légitimité, tout en prenant en compte les spécificités des dynamiques et des acteurs locaux. Cette action multiforme de réduction des fragilités et des inégalités et de réconciliation ne sera possible qu'en poursuivant l'accompagnement, sur une base plus territoriale, de la réalisation des potentiels économiques de la région, notamment dans les domaines agricole, énergétique et des infrastructures.

<sup>11</sup> 15 % du PIB en Gambie, 10 % en Guinée Bissau, 10 % au Sénégal et 6 % au Mali (Banque mondiale/WDI).

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through the letters.

# 2.

## LE POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD

**La France est un acteur de premier plan dans la région du Grand Sahel.** Sous l'impulsion de son Président, elle a fait du Sahel une région prioritaire de son action politique, militaire et d'aide au développement en prenant soin d'articuler ses différents piliers d'intervention entre les principaux acteurs français et avec les autres partenaires bi et multilatéraux. Plusieurs initiatives ont ainsi pu être lancées depuis 2017, visant à apporter une réponse forte et adaptée aux nombreux défis que pose cette crise au Sahel, comme l'Alliance Sahel, l'initiative P3S<sup>12</sup> et la Coalition pour le Sahel.

Le groupe AFD (AFD, Proparco et Expertise France) intervient au sein de l'Équipe France pour mettre en œuvre cette stratégie française au Grand Sahel dans le domaine du développement, tout en cherchant à renouveler son approche, ses outils financiers et ses méthodes pour répondre aux besoins spécifiques et toujours plus complexes de la région<sup>13</sup> (cf. 2.2 et 2.3 *infra*).

## 2.1. LA CROISSANCE DU GROUPE AFD

**Depuis le déclenchement de l'opération militaire Serval au Mali en janvier 2013, le groupe AFD a très fortement renforcé son intervention au Grand Sahel.** Entre 2015 et 2019, le groupe AFD a autorisé près de 3,4 Mds€ de financements, dont 1,7 Md€ de prêts souverains et 791 M€ de subventions de l'État Français, et le volume de versements s'élève à 1,8 Md€. Sur cette même période, les interventions de Proparco en faveur du secteur privé s'élèvent à 235 M€.

Les interventions du groupe AFD ont ciblé principalement le Sénégal (36 %), le Mali (18 %), le Burkina Faso (17 %) et le Niger (14 %). Les volumes d'intervention en Mauritanie, au Tchad et en Gambie sont plus limités du fait notamment de l'impossibilité de travailler en prêt souverain. Les secteurs couverts sont variés, avec une prédominance des infrastructures et du développement urbain (32 %), de l'eau et l'assainissement (14 %), de l'agriculture (13 %) et de l'éducation (10 %).

**Ces cinq dernières années, le nombre de projets a augmenté sans perdre en efficacité, comme en témoignent la bonne qualité globale des projets et l'amélioration du profil des versements.** Entre 2015 et 2019, le nombre de nouveaux concours a été multiplié par 2,8 et le montant des nouveaux engagements a doublé. Cette croissance est avant tout le fait d'un développement accru depuis 2018 des projets relevant du Fonds Paix et Résilience Minka de consolidation de la paix<sup>14</sup>. Le recours au fonds Minka s'est fait de manière additionnelle aux approches préexistantes : les prêts, les gros projets d'infrastructures, les projets avec les entreprises publiques (*utilities*) ne diminuent pas sur les années récentes. En dépit de la rapide évolution du nombre

de projets en exécution dans le portefeuille sahélien, la qualité globale des projets est en amélioration depuis 2016. De plus, le profil de versements du portefeuille a connu une amélioration significative à partir de 2018, grâce à une pondération plus forte de projets à profil de décaissements plus rapides (concours budgétaires et projets portés par des structures de développement, type ONG, agences d'exécution ou entreprises privées spécialisées dans l'exécution de projets).

**Le Grand Sahel constitue par ailleurs une priorité pour Expertise France (EF), qui y a conduit 40 % de son activité en 2018, notamment grâce aux financements de l'Union européenne et de l'AFD.** Les actions d'EF dans la région s'inscrivent dans les lignes stratégiques de restauration ou de renforcement du contrat social entre les États sahéliens et leur société, incluant la prise en compte des contextes de fragilités et impliquant ainsi des modalités d'action suffisamment agiles et articulées avec les autres membres de l'Équipe France. EF intervient dans le cadre d'une approche globale du développement et de réponse aux crises dans des zones fragiles ; ainsi les quatre thématiques prioritaires suivantes se trouvent déclinées au Sahel à travers des projets bilatéraux et multi-pays : gouvernance démocratique, économique et financière (12 % des activités du portefeuille EF en cours au Sahel) ; paix, stabilité et sécurité (61 %) ; climat, agriculture et développement durable (8 %) ; santé et développement humain (19 %). Sur la période 2020-2022, EF s'engage à concentrer plus de la moitié de son activité sur le continent africain et plus du tiers de celle-ci pour contribuer à la sécurité et à la stabilisation des pays fragiles.

<sup>12</sup> Le P3S est un partenariat pour la sécurité et la stabilité pour le Sahel visant à apporter une réponse coordonnée et rapide face à l'évolution de la menace terroriste et au risque croissant de déstabilisation de la région sahélienne et plus largement du Golfe de Guinée. Les actions prévues à ce titre recouvrent les piliers 2 et 3 de la Coalition pour le Sahel (cf. *infra*), piliers dont l'Union européenne assure la coordination.

<sup>13</sup> La région Grand Sahel couvre neuf pays dont huit sont des PMA et sept sont prioritaires pour l'aide française au développement, selon le CICID de février 2018 : le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

<sup>14</sup> Cf. Annexe 7 – Le Fonds de Paix et Résilience Minka.

## 2.2. DE NOMBREUSES INNOVATIONS EN MATIÈRE D'INTERVENTIONS

**Les procédures et la conception des projets ont profondément évolué depuis 2017 pour permettre une exécution plus rapide dans les zones vulnérables et dans les contextes d'urgence.** L'AFD systématisé au Grand Sahel la mise en œuvre de projets « à deux temps », permettant de traiter du temps court, au travers d'opérations comme les phases d'amorçage ou les activités à haute intensité de main d'œuvre, et du temps long, pour agir sur les causes structurelles et les dynamiques profondes. Les procédures d'instruction ont également été allégées en particulier pour le fonds Minka avec des impacts bien visibles sur le terrain dès mars 2018. Dans le même temps, les subventions de politiques publiques permettent de dépasser la vision projet

et renforcent le dialogue de politique publique, directement avec les États sur la base d'un cadre de matrice de réformes.

**De plus, le groupe AFD recourt de plus en plus à des modes d'action au plus près du terrain, avec des acteurs adaptés au contexte sécuritaire, tout en tenant compte des enjeux de souveraineté et d'implication des services de l'État.** La flexibilité offerte par le fonds Minka dans le choix des acteurs, indépendamment de leur nature (public, ONG, privé...) et de leur nationalité (international ou local), est essentielle car elle permet de travailler avec les acteurs les mieux positionnés pour intervenir rapidement et efficacement.

## 2.3. UNE ACTION RÉSOLUMENT PARTENARIALE

→ **Un cap politique clair et englobant :**

**Le Sommet de Pau du 13 janvier 2020 a impulsé une nouvelle dynamique dans les pays du G5 Sahel.** Cette impulsion mobilise, sous l'égide de la Coalition pour le Sahel, un ensemble d'acteurs politiques, sécuritaires, humanitaires, de stabilisation et de développement dans la lutte contre les groupes armés terroristes (pilier 1), le renforcement des capacités militaires des pays du G5 (pilier 2), le retour de l'État (pilier 3), la stabilisation et l'aide au développement, particulièrement au travers de l'Alliance Sahel (pilier 4).

→ **Une mobilisation de l'aide ambitieuse et innovante :**

**L'action du groupe AFD dans la région s'inscrit dans le cadre défini du G5 Sahel et de la Coalition pour le Sahel, notamment au sein de l'Alliance Sahel<sup>15</sup>.** L'Alliance Sahel est une plateforme multipartenaires lancée le 13 juillet 2017, qui vise à renforcer l'efficacité, la coordination et la redevabilité des actions de ses membres au Sahel. Pour apporter une réponse adaptée et durable face aux défis sécuritaires et de développement, les membres de l'Alliance Sahel se sont engagés à déployer leurs actions autour de six thèmes prioritaires<sup>16</sup>, à développer de nouveaux modes d'action

innovants et flexibles, et à concentrer leurs efforts sur les zones vulnérables et fragiles. En ce sens, le groupe AFD contribue au financement du Plan d'Investissement Prioritaire (PIP) du G5 Sahel<sup>17</sup> à hauteur de 500 millions d'euros, dont 91 millions d'euros pour le Programme de Développement d'Urgence (PDU).

→ **Une méthode d'intervention pluridisciplinaire résolument ancrée dans les territoires :**

**L'approche territoriale intégrée (ATI), retenue lors du Sommet de Pau et de l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel en février 2020, vise à apporter une réponse cohérente, à l'échelle des territoires, aux multiples facteurs de crise et de violences qui traversent les zones fragiles du Sahel.** L'enjeu principal est celui d'une coordination spatio-temporelle entre les différents acteurs pour bâtir une vision commune sur les territoires à cibler, définir les objectifs à poursuivre et la planification des actions. En fonction de la situation – notamment sécuritaire – du territoire, les actions de sécurisation, de stabilisation et de développement peuvent être abordées successivement ou bien peuvent former un « nexus » où les phases se conjuguent et où les acteurs interviennent simultanément.

<sup>15</sup> En janvier 2019, l'Alliance Sahel soutenait plus de 600 projets pour un montant total de 9 milliards d'euros d'ici 2022 dans les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).

<sup>16</sup> 1. Éducation et emploi des jeunes ; 2. Agriculture, développement rural et sécurité alimentaire ; 3. Énergie et climat ; 4. Gouvernance ; 5. Décentralisation et services de base ; 6. Sécurité intérieure. Les thèmes du genre, de la jeunesse, du climat et du secteur privé sont transversaux.

<sup>17</sup> Un effort conséquent se déploie autour du Plan d'Investissement Prioritaire (PIP), avec 1,3 milliard d'euros dédié à 40 projets d'ici 2021, dont 288 millions pour le Programme de Développement d'Urgence (PDU). L'accent est mis sur les zones frontalières de grande fragilité et les demandes spécifiques des chefs d'État du G5.

De ce fait, cette première stratégie régionale pour le Grand Sahel repose sur :

- **La promotion et l'opérationnalisation de l'ATI** dans le cadre de la Coalition pour le Sahel et de l'Alliance Sahel ;
- **Un dialogue étroit avec les autorités nationales** dans le cadre de comités de suivi du Sommet de Pau et des CODIR 3D opérationnalisant l'approche globale et associant les partenaires du G5 Sahel et les partenaires internationaux;
- **Des travaux de cartographie** conjoints des interventions des bailleurs dans le Sahel central (*cf. 5.2 infra*) ;
- **La désignation de communes prioritaires** et la définition d'indicateurs de succès à l'échelon local, en lien avec le Secrétariat de la Coalition pour le Sahel.

De plus, la Plateforme d'analyse PASAS<sup>18</sup>, financée par le fonds Minka, permet via la production et la valorisation de connaissances à la fois contextuelles et opérationnelles d'alimenter la conception des programmes de développement au regard des enjeux identifiés des zones fragiles des pays du Sahel et du Lac Tchad. Grâce à ces travaux menés localement et mobilisant souvent des compétences de terrain, la plateforme vise l'apprentissage opérationnel et l'aide à la décision pour améliorer la pertinence et l'efficacité des programmes financés par l'aide française fournie en réponse aux crises, tout en alimentant la réflexion stratégique et opérationnelle avec les autres bailleurs de l'Alliance Sahel.

<sup>18</sup> Plateforme d'analyse, de suivi et d'apprentissage au Sahel (PASAS) au bénéfice du G5 Sahel.

# 3.

**LES PRIORITÉS D'ACTION  
DU GROUPE AFD  
AU GRAND SAHEL**

**Convaincu que la région ne peut être réduite à une seule zone en crise, le groupe AFD accompagnera la résilience et les dynamiques du Sahel vers une paix et un développement durables.**

Le groupe AFD interviendra autour de cinq objectifs prioritaires : (i) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des acteurs, (ii) la prévention et l'endiguement des conflits violents, (iii) l'autonomisation des femmes et des filles, (iv) le renforcement des capacités de la population, en particulier les jeunes, et (v) l'appui aux potentiels de développement.

Les interventions reposeront sur des approches nouvelles :

- **L'approche territoriale**, à développer au-delà des zones de crise, pour replacer les populations et les espaces au cœur des efforts de développement, en se basant sur les dynamiques locales, les atouts spécifiques des territoires et leurs interdépendances. Cette approche consiste à établir des plans d'actions par territoires sur la base de diagnostics approfondis et de dialogues entre les acteurs locaux ;
- **L'approche thématique** (gouvernance ; fragilités, crises et conflits ; genre ; capital humain ; développement territorial) plutôt que par les secteurs, pour décloisonner les interven-

tions et mieux répondre aux besoins multisectoriels des territoires concernés et des bénéficiaires qui les peuplent ;

• **L'approche par les acteurs** plutôt que par les institutions, dans une optique de renforcement de la société dans son ensemble et de pragmatisme pour l'atteinte de résultats rapides, dans une logique de temporalité – concilier actions de court et long termes dans lesquels on retrouve, pour ce dernier, notre accompagnement plus classique des institutions publiques.

Dans le cadre de son **engagement 100 % lien social**, le groupe AFD s'assura que chacune de ses interventions contribue à renforcer le lien social entre les populations et entre les territoires ou à tout le moins à ne pas l'affaiblir. Il s'agira en particulier d'améliorer l'accès aux services essentiels, de lutter contre les inégalités entre les personnes et entre les territoires et de promouvoir les approches participatives. De plus, parce que les crises écologiques et climatiques remettent en cause la lutte pour le développement et contre les inégalités, le groupe AFD s'assurera que chaque financement contribue à un développement durable, bas carbone et résilient, cohérent avec **son engagement 100 % Accord de Paris**.

## 3.1. AMÉLIORER LA GOUVERNANCE EN RENFORÇANT LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ

**Dans le contexte de crise que connaît le Sahel central, la capacité des États et des collectivités territoriales à assurer leurs rôles régaliens est mise à mal, accentuant les critiques et la méfiance envers les dispositifs de gouvernance économique, territoriale et démocratique.**

Les populations sahéniennes réclament en priorité le renforcement de l'État de droit, davantage d'efficacité de l'action publique pour une meilleure fourniture de services publics essentiels et une meilleure insertion dans la vie publique, tant au niveau central qu'aux niveaux régional et local. Les rapports entre l'État et les citoyens constituent le principal enjeu de la région. L'affaiblissement du lien social entre communautés et la défiance des populations envers leurs institutions constituent un terrain fertile pour les actions de déstabilisation. Les groupes armés qui se multiplient exploitent ces fractures sociales et les tensions plus anciennes existant entre certaines communautés.

De ce fait, le groupe AFD poursuivra ses efforts en particulier sur trois aspects de la gouvernance : (i) le renforcement de la présence de l'État dans les territoires, (ii) l'amélioration des recettes publiques au niveau central et au niveau local

compte tenu des nombreux enjeux en termes de politiques publiques, de fourniture de services publics et d'équilibre budgétaire et (iii) l'amélioration des services juridiques et judiciaires. Le renforcement de la gouvernance administrative dans les territoires poursuivra un objectif final d'amélioration de la fourniture des services publics, en vue de favoriser la restauration de l'autorité et de la légitimité de l'État ainsi que la confiance des populations.

**Le groupe AFD accompagnera aussi la transition territoriale des pays sahéniens à travers la décentralisation et la déconcentration des services publics en accompagnant et en finançant les politiques de développement territorial.**

L'appui au niveau local, par le renforcement des capacités et l'augmentation des ressources financières des collectivités territoriales, permettra de renforcer les acteurs qui incarnent l'État aux yeux des populations bénéficiaires.

**Pour réduire la dépendance à l'aide et répondre aux enjeux de développement et de sécurité, communs à la région sahénienne, le groupe AFD continuera à mobiliser son expertise et ses financements en faveur de la mobilisation**

**des ressources intérieures et d'une gestion plus transparente des ressources publiques.** La mise en place de mécanismes de redevabilité et de contrôle internes et citoyens dans la génération et l'utilisation de ces ressources pourraient favoriser cette transparence ainsi qu'une gestion plus rationalisée de l'argent public. Plus globalement, la politique budgétaire étant l'instrument majeur de politique économique pour les cinq pays de la zone ECO notamment, le Grand Sahel serait directement concerné par la mise en œuvre de la stratégie interministérielle « d'Appui à une meilleure mobilisation des ressources intérieures dans les économies en développement ».

**Le Groupe soutiendra par ailleurs des opérations en faveur du respect des droits des femmes et des hommes, indispensable au rétablissement de la sécurité humaine et à la consolidation de l'État de droit, et favorisera la participation citoyenne dans la vie politique, civique et sociale.**

Des actions de dialogue, de diffusion de l'information et de médiation inter-communautaire seront renforcées, en particulier dans les zones fragiles et transfrontalières, par exemple pour accompagner la réalisation d'investissements physiques.

**Le renforcement des acteurs sera recherché de manière globale et, systématiquement, l'accent sera mis sur le principe de la co-construction, de la participation citoyenne et du dialogue inclusif.** Dans un contexte sahélien complexe, où les États font face à une remise en question de leur légitimité et de leur capacité à agir, la maîtrise d'ouvrage se doit d'être diverse, pragmatique et adaptée aux situations rencontrées. Le Groupe travaillera avec les acteurs les plus à même de réaliser les objectifs visés, qu'il s'agisse de l'État central, d'une collectivité territoriale, d'une entreprise publique, d'un acteur privé ou d'une organisation de la société civile (OSC). Cette approche par acteurs ne se fera pas au détriment de l'appui à la puissance publique. Ces actions complémentaires renforceront la gouvernance et la résilience des sociétés dans leur ensemble et permettront de concilier les actions de court terme, à impact rapide, avec celles de long terme, en respectant les mandats et responsabilités de toutes les catégories d'acteurs.

## 3.2. CONTRIBUER À PRÉVENIR ET ENDIGUER LES CONFLITS VIOLENTS DANS UNE APPROCHE TERRITORIALE

**La situation sécuritaire, humanitaire et socio-politique de la région continue de se dégrader depuis la crise malienne de 2012, avec une multiplication des foyers de crise.** L'ensemble des zones périphériques et frontalières des pays sahéliens constitue une vaste zone de fragilité, parcourue de violences éparses, cible de l'extension du champ d'action des groupes armés terroristes, caractérisée par la faible présence de l'État, et qui présente la menace d'être entraînée dans la crise. Plus généralement, et sur tout le territoire sahélien, les sentiments d'injustice face aux inégalités dans l'accès aux opportunités et aux ressources, à la justice, à la sécurité et aux services publics essentiels font craindre un accroissement des tensions intercommunautaires et un effritement de la cohésion sociale.

**À travers les Initiatives Minka Sahel et Minka Lac Tchad, l'AFD poursuivra son action pour prévenir et endiguer les conflits violents** (cf. *Annexe 7 Le Fonds Paix et Résilience Minka*). L'ATI sera privilégiée pour agir au plus près des populations dans des territoires homogènes et permettra de mobiliser les principaux acteurs institutionnels, politi-

ques, administratifs, civils et économiques reconnus et légitimes. Cette approche cherchera ainsi à reconstruire des liens souvent distendus voire rompus entre les différents représentants de l'État, les élus et leurs administrés, en travaillant de façon équilibrée et articulée sur les fonctions régaliennes, les services de base et les activités économiques.

Dans ce cadre, les membres de la Coalition pour le Sahel et de l'Alliance Sahel se sont entendus sur l'existence de trois types de situations pour les territoires du Sahel au regard du niveau de violence ou du risque de basculement dans la violence : (i) les zones, à l'épicentre de la crise, à sécuriser ; (ii) les zones, au pourtour, à endiguer, (iii) et les zones fragiles, à risque de basculer, à prévenir. Cette approche pourra être déclinée en cherchant à constituer et concentrer dans une même zone un portefeuille d'actions robustes, cohérentes et complémentaires, en faisant le lien avec les actions déjà existantes et avec celles mises en œuvre par les autres acteurs.

Le groupe AFD soutiendra :

- La préservation et l'accès équitable et inclusif aux ressources naturelles et aux services essentiels ;
- Le renforcement du lien social entre communautés, y compris entre les populations réfugiées et hôtes, et avec leurs institutions, au travers de la médiation communautaire et de la participation citoyenne ;
- Le renforcement de l'État de droit et la promotion d'institutions justes, transparentes et proches des citoyens, aux niveaux central, régional et local ;
- L'autonomisation des populations en situation de vulnérabilité sociale, ethnique, territoriale et de genre.

**Intervenir dans ces zones fragiles pose des défis considérables, qui nécessitent une action coordonnée entre acteurs du développement, de la défense et de la diplomatie.** L'intégration d'EF permettra de renforcer la palette d'interventions du groupe AFD, ainsi que son agilité dans le cadre du contiguum Sécurité-Développement et de l'approche 3D. L'une des principales plus-values d'EF au Sahel réside dans sa capacité à mettre en œuvre des projets sur des sujets et terrains sensibles, notamment en matière de renforcement des forces de défense et de sécurité dans le cadre de l'appui aux opérations de maintien de la paix et des projets d'appui au retour de l'État, et à mobiliser pour cela des financements UE (FPI – IcsP et CBSD) et MEAE/CDCS.

### 3.3. PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES

**Les inégalités de genre dans la région sont particulièrement marquées. Elles constituent un frein à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte d'un développement humain durable.** Malgré des progrès durant les dernières décennies, en particulier au niveau primaire, la scolarisation des adolescentes dans les cycles ultérieurs reste un enjeu majeur. Les femmes sont les premières victimes de l'analphabétisme et des défaillances des services de santé. Même si elles sont très présentes dans le secteur informel, leur apport à l'économie productive, pourtant majeur, est peu reconnu. Au-delà de leur marginalisation, les femmes et les filles sont victimes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG)<sup>19</sup>, exacerbées en période de conflit.

**Ainsi, le Groupe fera de l'autonomisation des femmes et des filles une de ses priorités : « il n'y a pas de vecteur de progrès plus puissant pour une société que l'émancipation des jeunes filles », comme le relevait le Président de la République, dans son discours à l'Université de Ouagadougou en 2017.** L'accès aux services de base, à l'éducation et à la santé, notamment sexuelle et reproductive (SSR), constitue le socle nécessaire à l'égalité des chances, pour que les femmes et les filles soient en capacité de faire librement et sans contrainte leurs choix de vie, et de participer à l'évolution de leur société. Le Groupe portera ce discours en développant des programmes pour accroître la scolarisation et l'achèvement de la scolarisation des filles. Il œuvrera au développement de l'accès aux services de base, notamment à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, facteur clés de l'émancipation des femmes (limitation des corvées d'eau, développement d'un envi-

ronnement sain et sûr, et hygiène menstruelle), et à l'accès aux soins, encore très limité dans les pays du Sahel. Le Groupe accompagnera également la lutte contre les VSBG et les mariages et grossesses précoces.

Le groupe AFD veillera également à la valorisation de la participation économique des femmes et des filles, au travers d'un accompagnement des conditions de travail et à la facilitation de la mobilité des femmes. Il veillera à leur participation politique et citoyenne, y compris dans les processus de paix. Le Groupe développera ses actions en faveur d'un accès égalitaire aux ressources financières et au foncier, notamment via Proparco au travers des projets de soutien aux IMF dans la région. Il veillera enfin à la participation active des femmes à la structuration et à la mise en œuvre des plans de relance post-Covid-19 par les pays de la région.

**À travers le partenariat régional EDIFIS<sup>20</sup>, le Groupe cherchera à passer à l'échelle ses interventions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des filles et des femmes sahéliennes.** Et ce, en renforçant notamment la demande et l'accès au continuum de services d'éducation, de santé sexuelle et reproductive, et d'autonomisation économique. En lien étroit avec ses partenaires au Sahel et au sein de l'Alliance Sahel, le groupe AFD contribuera à la transformation des politiques publiques dans la prise en compte du genre à l'échelle locale, nationale et régionale, ainsi qu'au renforcement de capacité des parties prenantes institutionnelles et locales engagées sur ces thématiques.

<sup>19</sup> Au Mali, 83 % des femmes entre 14 et 49 ans ont subi des mutilations génitales (UKAID, 2018).

<sup>20</sup> Éducation, DSSR, Insertion des Femmes et des filles au Sahel (EDIFIS).

## 3.4. RENFORCER LES CAPACITÉS DES POPULATIONS, EN PARTICULIER LA JEUNESSE

**La région se démarque par le niveau élevé de sa croissance démographique à +3,1%<sup>21</sup>, qui va renforcer les enjeux socioéconomiques déjà importants dans cette région.**

À l'horizon 2050, une personne sur cinq aura entre 15 et 24 ans dans la région. Cependant, les systèmes éducatifs et de santé défaillants ne couvrent pas les besoins de la population grandissante ; et les économies, bien qu'en croissance, ne fournissent pas à tous les nouveaux entrants sur le marché du travail un emploi, y compris dans l'économie informelle. La région Grand Sahel présente le taux d'emploi vulnérable moyen le plus élevé d'Afrique<sup>22</sup>. De plus, près de 20 % de la population ouest-africaine est en situation de crise alimentaire permanente<sup>23</sup>, et la fréquence et la sévérité des crises alimentaires des dernières années érodent la résilience des populations vulnérables. La dégradation sécuritaire, les impacts socio-économique du virus Covid-19, la persistante volatilité des prix des produits agricoles, le changement climatique, la pollution des ressources et la menace des ravageurs de cultures sont autant de facteurs qui exacerbent les fragilités chroniques et conjoncturelles au Sahel et aggravent les déficits nutritionnels.

**Le Groupe poursuivra ses interventions dans les soins de santé primaire comme levier contre les inégalités d'accès à la santé et pour la couverture santé universelle.**

Le Groupe veillera ainsi à soutenir la prévention des risques sanitaires et le renforcement des systèmes de santé sahéliens et à promouvoir le développement des mécanismes de protection sociale pour les populations les plus vulnérables. Afin d'accompagner la transition démographique dans la région, le Groupe amplifiera son action en faveur de la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescent.e.s.

Le Groupe veillera, par ses financements, à accompagner les efforts nationaux et internationaux visant à maintenir le niveau de vie des ménages et à protéger ces derniers de

la pauvreté transitoire et chronique, mais aussi des impacts de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers des programmes de filets sociaux. Ces derniers constituent des instruments essentiels permettant de répondre aux enjeux de redistribution relevés en situation de fragilité ou de crise et à prévenir la malnutrition. Le groupe AFD accompagnera également le renforcement de la résilience des populations sahéliennes aux crises alimentaires, en maintenant son soutien à la CEDEAO pour une meilleure gestion des ressources et des stocks régionaux et nationaux de sécurité alimentaire.

**Développer une éducation et une formation professionnelle de qualité permettra de répondre aux aspirations des jeunes sahéliens et de favoriser l'accès à l'emploi.**

La résilience et le développement durable du Sahel reposent sur les populations qui l'habitent, en particulier les jeunes, qui sont les forces vives porteuses d'amélioration. Préparer l'avenir nécessite de « faire une place à la jeunesse, [...] d'investir en elle »<sup>24</sup>, donc de renforcer leurs compétences. L'appréciation du secteur informel, qui restera dans les années à venir le mode d'activité le plus répandu, doit être rénovée, pour agir en cohérence avec les réalités d'activité de la jeunesse<sup>25</sup>.

**Enfin, l'accès au numérique ouvre des opportunités pour les jeunes.**

Alors que la région Grand Sahel est une des régions d'Afrique avec le plus faible taux d'accès à internet, avec un coût d'accès encore relativement élevé, le numérique peut faciliter l'accès aux services de santé et d'éducation, aux transferts d'argent (via le *mobile money*), aux services publics, ou encore aux informations sur les marchés agricoles. À travers l'initiative *Digital Africa*, le groupe AFD soutient la dynamique entrepreneuriale africaine en accompagnant le développement de projets d'innovation numérique à impact sur le continent.

<sup>21</sup> Un doublement de la population au Mali et au Niger en moins de 25 ans. D'après les Nations Unies, en 2050, la population régionale pourrait être multipliée par 2,3 par rapport à 2019, ce qui correspond à l'augmentation la plus forte parmi les régions d'Afrique.

<sup>22</sup> Le taux d'emploi vulnérable au Sahel est de 82 % en 2019. Il est supérieur à 50 % dans 8 pays sahéliens sur 9 et dépasse 80 % au Niger, au Tchad, au Burkina Faso et au Mali (Banque mondiale/WDI).

<sup>23</sup> Cadre harmonisé du PAM septembre-décembre 2019.

<sup>24</sup> Discours du Président de la République à l'université de Ouagadougou, 28 novembre 2017.

<sup>25</sup> « Il est plus probable que dans les deux prochaines décennies, l'immense majorité de la population des pays sahéliens continuera de vivre dans « l'espace informel » ou autrement dit dans l'économie populaire. La fonction de cette économie populaire est de satisfaire les besoins essentiels de ceux qui évoluent en son sein : se nourrir, se loger, s'habiller... Le secteur informel devrait donc être l'Alpha et l'Oméga des politiques économiques des deux prochaines décennies ». Laurent Bossard, note du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) non publiée.

## 3.5. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES POTENTIELS DU SAHEL

**La région affiche le taux de croissance le plus élevé parmi les régions d'Afrique en moyenne entre 2017 et 2019. Sous l'effet du choc lié à la Covid-19, cette croissance risque de reculer en 2020.** La croissance économique de la région est avant tout le fait d'une bonne tenue de certaines filières clés, des effets de rattrapage dans cette zone, de l'existence de zones moins impactées par les enjeux sécuritaires, d'un niveau d'endettement relativement modéré et des investissements importants dans certains secteurs. Le secteur agricole reste prépondérant, représentant 32 % de la valeur ajoutée totale, un niveau près de 2 fois plus élevé qu'en moyenne en Afrique<sup>26</sup>. La région jouit d'une richesse et d'une diversité de ressources naturelles, et d'un grand potentiel d'énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne. La population jeune, les échanges et mouvements historiques contribuent également à renforcer la résilience de la région face aux enjeux sécuritaires, climatiques et environnementaux.

Pourtant, au-delà de l'impact direct au plan sanitaire (délicat à mesurer), la Covid-19 est susceptible d'affecter le fonctionnement des systèmes sociaux de base, déjà chroniquement insuffisant, dont la continuité apparaît cruciale en période de crise et la résilience déterminera grandement les conditions de relance économique des pays du Grand Sahel. L'impact socio-économique du virus pourrait revoir la croissance à la baisse dans tous les pays de la région, mais de façon plus forte au Cap-Vert (fortement dépendant de ses recettes de tourisme), en Mauritanie (dépendante de ses exportations de fer), en Guinée Bissau, au Niger et au Tchad (dépendant des exportations de pétrole).

**Pour accompagner le développement durable de la région, le Groupe contribuera à l'aménagement des territoires sahéliens, en maintenant un effort conséquent sur les infrastructures (transports, énergie, hydraulique, assainissement et numérique) et l'accès à une énergie durable.** Le Groupe capitalisera sur plus de 15 ans de mise en œuvre de projets contribuant au développement local, à la décentralisation, à la gouvernance et à une gestion durable et intégrée des territoires ruraux, en encourageant davantage l'implication et une gestion par les acteurs locaux, tels que les collectivités territoriales et les organisations profes-

sionnelles agricoles (OPA). Encore majoritairement rurale, la région connaîtra une forte croissance urbaine dans les années à venir, notamment dans les villes secondaires. Or, la « solution urbaine »<sup>27</sup>, avec l'émergence de villes durables et la connectivité entre ces centres, permettra de développer des marchés pour l'économie alimentaire, d'ouvrir d'autres opportunités à l'émancipation des femmes, et de diminuer les coûts d'accès aux services de base. Le développement d'infrastructures de transports est clé en termes de sécurité (intégrité territoriale et désenclavement), de développement social (accès aux équipements sociaux et marchands de base), de résilience au changement climatique (maintien d'une connectivité en cas d'événements externes) et d'intégration régionale (flux commerciaux et développement économique).

**Les enjeux d'adaptation sont majeurs dans cette zone où les épisodes climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents**<sup>28</sup>. Selon le GIEC, les températures en Afrique de l'Ouest devraient augmenter de 3 à 6° d'ici 2100. L'adaptation des principaux systèmes extensifs de productions (agricoles et animales) représentera un enjeu majeur. La pression accrue sur des ressources rares et des espaces utiles de plus en plus peuplés, la détérioration continue de la quantité et de la qualité des sols et des eaux ou encore la désertification menacent en effet un écosystème sahélien déjà fragilisé et accentuent les tensions et conflits entre usagers de ces ressources ainsi que les déplacements forcés de populations. Le groupe poursuivra ses soutiens historiques aux filières de production structurantes pour des économies essentiellement rurales (filières coton, vivrier, élevage, économie oasisienne) tout en veillant à accompagner la modernisation maîtrisée de ces filières et à garantir leur durabilité et leur coexistence dans des espaces fragiles de plus en plus convoités. L'irrigation, l'agroécologie, la restauration et la préservation de la biodiversité, l'intégration de l'élevage et du pastoralisme dans les dynamiques territoriales, la gestion intégrée des ressources en eau et la réduction des sources de pollution par bassins versants (à différentes échelles comme au Niger et au Sénégal), feront l'objet, dans ce cadre, d'une attention particulière et d'accompagnement dans leur mise en œuvre par les principaux acteurs économiques locaux.

<sup>26</sup> Évolution de la composition de la valeur ajoutée du Sahel en 2018 (Banque mondiale/WDI).

<sup>27</sup> Laurent Bossard, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

<sup>28</sup> Le nombre de catastrophes naturelles est passé de 1 à 2 épisodes par an avant 1990 à entre 8 et 12 par an depuis la décennie 2000.

**Le Groupe cherchera également à accompagner les initiatives qui émergeront de la société civile, par le financement du secteur privé et de l'entrepreneuriat, en particulier féminin, notamment en soutien à l'économie alimentaire qui concentre des activités essentielles et prioritaires pour la majorité de la population sahélienne et qui s'avèrent capitales pour l'emploi des femmes.** Le soutien aux TPE et PME permettra dans ce cadre de préserver et promouvoir l'emploi (rural et urbain, formel et informel). Ce soutien se

concentrera autour des principales activités agricoles ou non agricoles des filières et bassins d'emplois des zones rurales et urbaines en cherchant à valoriser un tissu croissant de villes secondaires avec leurs hinterlands. Proparco sera particulièrement sollicitée à cette fin et pourra développer un champ nouveau d'activités et de financements avec la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie d'actions dans les zones fragiles.

# 4.

**AGIR SUR LES DIMENSIONS  
SPATIALES DU SAHEL :  
RÉGIONAL, TERRITORIAL  
ET TRANSFRONTALIER**

**La région Grand Sahel est traversée par des mouvements historiques, intenses et variés.** Les circuits commerciaux et agro-pastoraux, qui se sont développés au cours des dernières décennies, sont accompagnés de mouvements de peuplement, qui continueront de s'accroître sous l'effet de la croissance démographique : migrations de trans-humance ; exode rural ; et migrations internes, régionales et internationales pour des raisons économiques, sécuritaires ou climatiques. Force pour la région et modèle de production de richesse et de revenus, ces flux constituent des opportunités pour l'intégration économique et le développement des infrastructures à condition d'être d'accompagnement et encadrés au-delà de ses limites géographiques. Le Sahel « vertical »<sup>29</sup> qui unit pays sahéliens et pays côtiers constitue notamment une zone de libre-échange, avec la perspective d'une union monétaire à l'échelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les prochaines années. Cependant, ces mouvements ne sont pas sans poser des problèmes. Ils s'accompagnent d'un accroissement des conflits et des trafics dans la région. La porosité de certaines frontières sahéliennes permet de surcroît une diffusion des menaces sécuritaires, qu'il s'agisse du terrorisme autour du Lac Tchad, des conflits sahéliens vers les pays du Golfe de Guinée, ou encore de l'incertitude politique dans plusieurs pays du Maghreb.

**Le Groupe développera des projets régionaux et trans-frontaliers qui s'appuieront sur les acteurs et partenaires de la zone, de manière sélective et organisée, pour agir de manière durable.** Il pourra compter sur un dialogue avec les institutions régionales, notamment la CEDEAO et l'UEMOA et leurs banques de développement (BIDC et BOAD). Compte tenu de leur couverture géographique élargie, l'approche à l'égard de ces institutions régionales doit être envisagée conjointement entre la Direction régionale Sahel (DRS) et la Direction régionale Golfe de Guinée (DRGG) du Groupe.

Le Groupe poursuivra sa collaboration avec la CEDEAO notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, et de la gouvernance financière. Une approche transversale sera développée, visant à (i) mieux utiliser les agences techniques spécialisées de la CEDEAO comme l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), (ii) à conforter la fonction normative de la CEDEAO, (iii) à privilégier des programmes de traitement des fragilités (risques sanitaires, phytosanitaires, risques associés au pastoralisme, etc.) et (iv) à appuyer le potentiel d'intégration économique de la CEDEAO sur certains marchés. Concernant l'UEMOA, il s'agira en priorité d'accompagner la Commission pour se recentrer sur son mandat, à savoir l'établissement de réglementations régionales ou la maîtrise d'ouvrage de programmes visant une harmonisation régionale et une intégration économique de la zone. La gouvernance fi-

nancière, l'intégration économique, la transposition au niveau national des directives régionales feront l'objet d'une attention particulière.

Le Groupe renforcera également ses relations avec des institutions et entités régionales spécialisées, comme le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCR Sahel), et son appui aux agences de bassins trans-frontaliers, comme l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Autorité du bassin du Niger (ABN). Le Groupe cherchera à améliorer leur cohérence et visibilité, ainsi que la mobilisation d'outils et acteurs pour la maîtrise des données hydrologiques, la planification et la gestion des ouvrages et des aménagements hydroélectriques et d'irrigation. Dans le secteur de l'énergie, le Groupe continuera à travailler avec la *Western Africa Power Pool* (WAPP). L'approche régionale et les interconnexions entre les pays sont fondamentales pour baisser le coût de revient de l'électricité, améliorer la fiabilité et accroître la pénétration du renouvelable dans la région.

**L'effort renouvelé de la France et de ses partenaires, notamment dans le cadre de l'ATI portée par la Coalition pour le Sahel et l'Alliance Sahel, exige une connaissance fine des contextes d'intervention complexes, volatils, et aux déterminants historiques et multisectoriels.** Une approche partenariale entre communautés de pratiques (chercheurs – décideurs – opérationnels) est essentielle pour développer des réponses structurantes aux enjeux et monter en compétences sur les thématiques nouvelles. Le groupe AFD renforcera ainsi sa collaboration avec les établissements de recherche sahéliens, tels que le Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDL) et l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) ; mais également français, tels que l'Institut de recherche pour le développement (IRD), notamment dans le cadre de la PASAS, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et la Chaire Sahel de la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI), qui ont une présence régionale et participent au déploiement de solutions de proximité.

Le Groupe s'engage aussi à soutenir davantage les acteurs sahéliens et *think tanks*, comme cela est fait au travers du projet Savoir Sahel. Le projet vise à accompagner les échanges d'idées et de savoirs entre les différents pays de la région (études, ateliers, réseaux) et à renforcer les pôles de capitalisation des connaissances. Il finance des travaux de recherche appliquée menés avec des chercheurs sahéliens et européens, sur des sujets nouveaux comme la prise en compte de l'éducation arabo-islamique dans les politiques éducatives, l'insertion de la jeunesse, les rôles des

<sup>29</sup> Laurent Bossard, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

institutions locales et nationales dans la gouvernance et la sécurité des territoires et l'utilisation que font les éleveurs et les agriculteurs des prévisions climatiques.

**La montée en puissance de la société civile au Grand Sahel fait des OSC des partenaires incontournables dans la région.** Le Groupe s'appuiera davantage sur l'expertise terrain, l'insertion locale et l'agilité opérationnelle des ONG et OSC, des OPA et des réseaux d'acteurs, pour agir au plus

près des bénéficiaires et renforcer le suivi en exécution des projets.

Par leur implantation historique dans la zone, mais aussi grâce à leur capacité d'innovation au service d'un développement accéléré et durable de l'Afrique, les entreprises françaises continueront d'être des partenaires de référence du Groupe, susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des cinq priorités présentées *supra*.

# 5.

## PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

## 5.1. MAINTENIR LES EFFORTS

Le Groupe s'attache à accroître et améliorer son intervention au Grand Sahel, grâce, notamment, à l'augmentation des financements en subvention en 2019, concentrée sur les pays prioritaires de l'aide française au développement<sup>30</sup>. L'endettement public reste modéré à fin 2019, à l'exception de quelques pays<sup>31</sup>, mais le choc lié à la Covid-19 pourrait impacter les équilibres budgétaires. La situation de fragilité et de crise de la majorité des pays sahéliens impose une architecture de l'aide basée pour l'essentiel sur les subventions (programme « classique » ou du Fonds Paix et Résilience Minka). Le recours au prêt restera contraint et les prêts non souverains resteront limités, dans la mesure où les contreparties éligibles demeurent encore peu nombreuses.

La complexité des situations au Grand Sahel nécessite des modalités d'intervention spécifiques, innovantes, renouvelées, et adaptées à la volatilité de la situation. Le recours au Fonds Paix et Résilience Minka, auquel s'ajoutent des outils utilisés en zones de crise, comme l'outil d'intervention de crise et sortie de crise (OICC), l'appel à projets crise et sortie de crise (APCC), et le Fonds d'étude et d'expertise de sortie de crise (FEESC) seront pérennisés. Les efforts de simplification de la conception et de l'instruction des projets seront poursuivis sur la base des expériences réussies dans plusieurs pays, en cherchant notamment à développer une approche programme en zone de crise.

## 5.2. CADRE DE REDEVABILITÉ :

(cf. Annexe 3)

Pour appuyer les opérations du groupe AFD et évaluer l'impact des projets sur les bénéficiaires, le groupe AFD s'engage à consolider la filière redevabilité dans une logique de pilotage des projets par les résultats. L'ATI prévoit de disposer d'une information exhaustive des actions existantes, en cours ou prévues, des différents acteurs impliqués. Pour le groupe AFD, cela nécessite de maintenir les efforts pour consolider son dispositif de suivi-évaluation des projets et de renforcer ses compétences en matière de collecte de données et de cartographie :

- **L'AFD a systématisé les diagnostics d'évaluabilité<sup>32</sup>** de ses projets au Sahel. Un cadre logique, reposant sur des indicateurs de résultat précis, cohérents et mesurables, est formalisé dès la phase d'identification. Cet effort sera poursuivi pour mesurer l'impact social de chaque projet, notamment sur les populations les plus vulnérables. Les projets mis en œuvre dans la région seront évalués aussi à des fins d'apprentissage, pour permettre une réorientation des projets et une adaptation à l'évolution des besoins des bénéficiaires et de la volatilité du contexte.

- **Les réalisations en zone de fragilité sont suivies sur des délais rapprochés.** Chaque trimestre, un bilan par projet est fait pour établir l'avancée des réalisations concrètes. Dans le cadre de l'Alliance Sahel, **des objectifs à un, trois et cinq ans ont été définis**, à partir du **suivi de 19 indicateurs nationaux** dans les six secteurs prioritaires de l'Alliance

Sahel, qui impliquent à la fois les partenaires et le pays du G5 Sahel, **et de 9 indicateurs projets** dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de la gouvernance et de la sécurité intérieure, qui permettent de communiquer sur les efforts des partenaires de l'Alliance Sahel<sup>33</sup>.

- **Le déploiement du suivi à distance des projets, notamment grâce à l'outil de géolocalisation Kobo Toolbox, permet de cartographier** les interventions dans les zones classées orange et rouge, et de suivre en temps réel les réalisations sur le terrain. Cet exercice est partagé avec d'autres bailleurs dans le cadre de l'Alliance Sahel, facilitant la coordination et la complémentarité des projets dans ces zones.

**Différents indicateurs de suivi alimentent le cadre de redevabilité de la stratégie régionale (cf. Annexe 3 Cadre de redevabilité).** Des indicateurs transversaux, qui sont des indicateurs de mesure de l'effort de l'action de l'AFD dans la région sahélienne, s'appliquant à l'ensemble des activités du Groupe dans la région, ont été identifiés.

En ce qui concerne les indicateurs de résultat de la mise en œuvre des cinq objectifs prioritaires de la stratégie régionale, l'AFD s'appuiera sur la liste des indicateurs agréables de l'AFD et sur les indicateurs consolidés par l'Alliance Sahel.

<sup>30</sup> En 2019, près de 940 M€ ont été engagés au Grand Sahel, dont près de la moitié en subventions.

<sup>31</sup> L'endettement public reste modéré à fin 2019 en moyenne au Sahel (51,9 % du PIB), en deçà de la moyenne en Afrique (58,4 %). Toutefois, il est supérieur à 80 % en Gambie (82 %) et au Cap Vert (121 %) (FMI/WEO, 2019).

<sup>32</sup> 75 % des projets sont désormais évalués au Sahel.

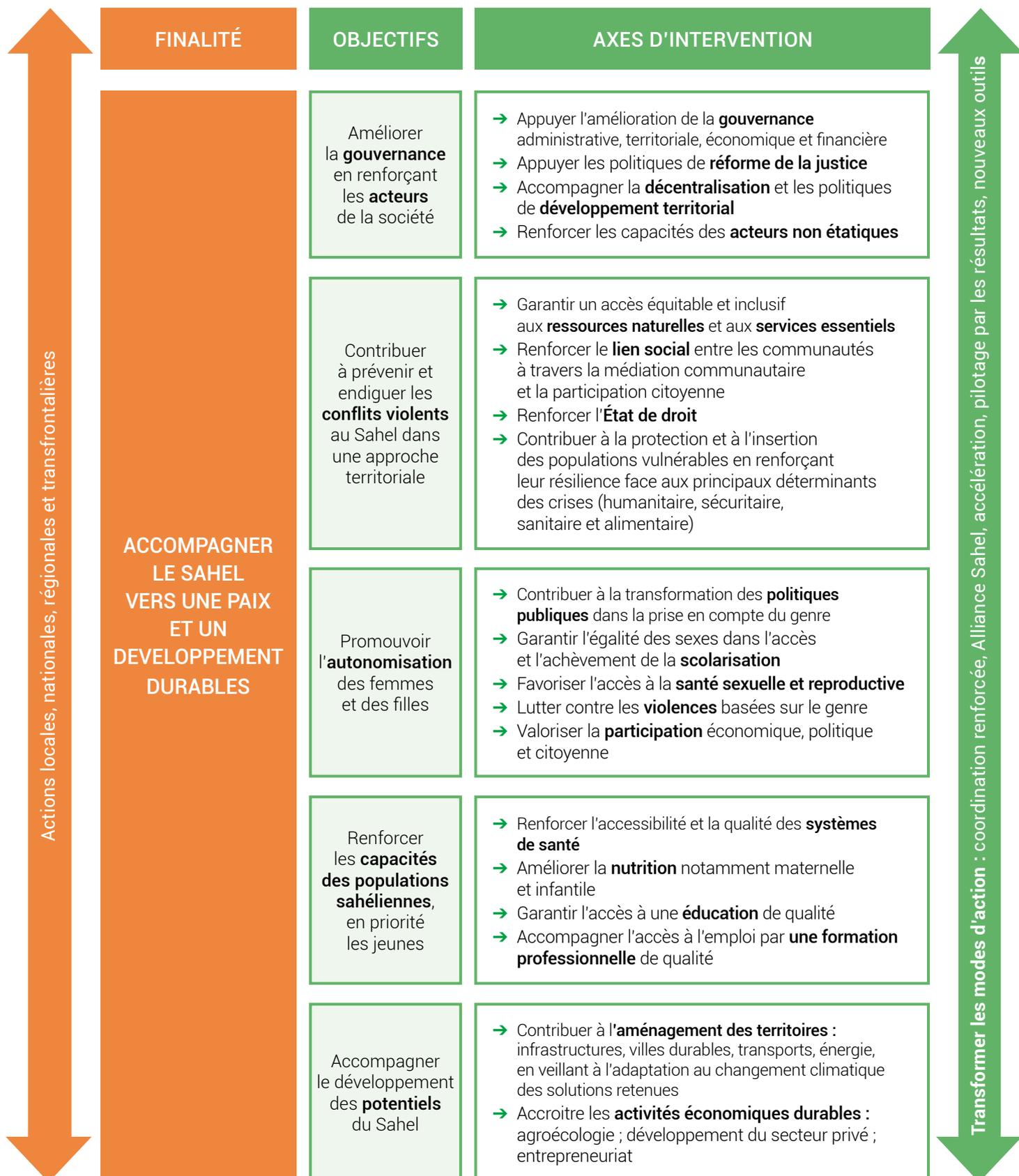
<sup>33</sup> Au sein du groupe décentralisation et services de base de l'Alliance, le suivi spécifique dans le secteur de l'eau et l'assainissement est financé par l'AFD et réalisé par l'OMS. Il s'agit d'une initiative notable dans son ambition (précision et richesse des indicateurs et coordination avec le monitoring des Objectifs de Développement Durables).

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or very close to it.

**6.**

**ANNEXES**

# ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE

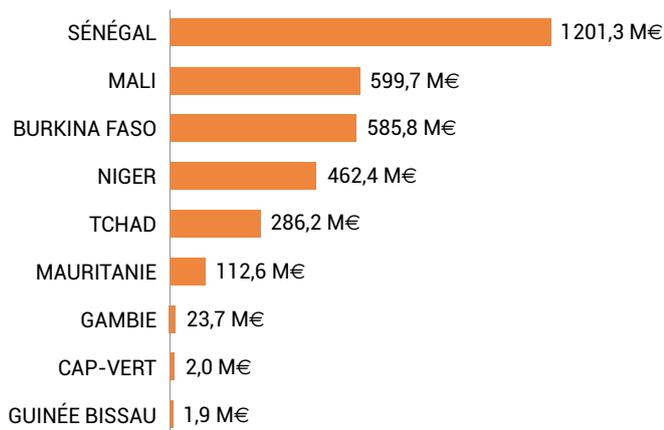


# ANNEXE 2. BILAN DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AFD AU GRAND SAHEL 2015-2019

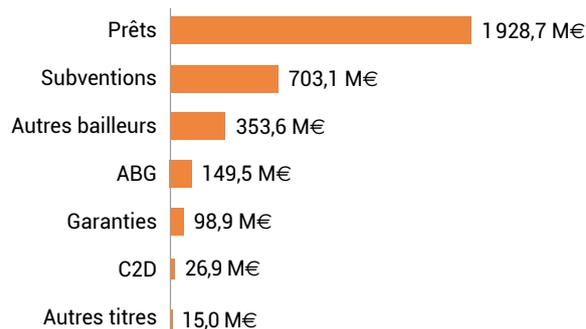
## Bilan des activités du Groupe sur la période 2015-2019

<b>Total autorisations</b>	<b>3 276 M€</b>
<b>Dont PROPARCO</b>	<b>235 M€</b>
<b>Total autorisations à co-bénéfices climat</b>	<b>1 224 M€</b>
<b>Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2019)</b>	<b>577 M€</b>
<b>Total du coût État mobilisé</b>	<b>248 M€</b>
<hr/>	
<b>Total versements</b>	<b>1 859 M€</b>
<b>Dont PROPARCO</b>	<b>173 M€</b>

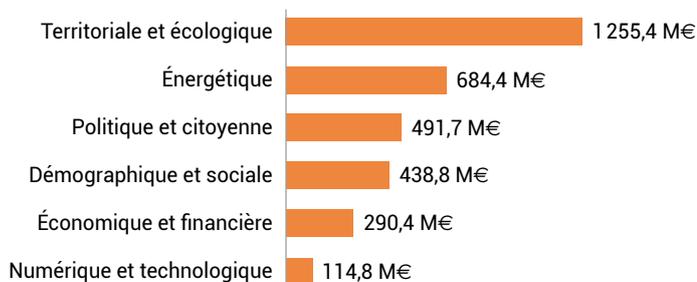
### Autorisations du Groupe par pays 2015 à 2019



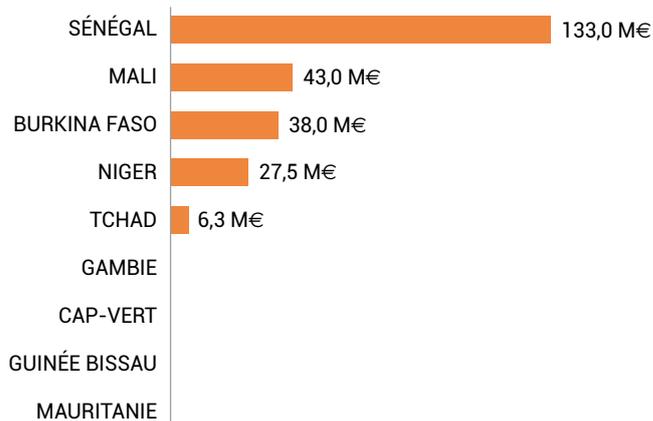
### Autorisations du Groupe par instrument entre 2015 à 2019



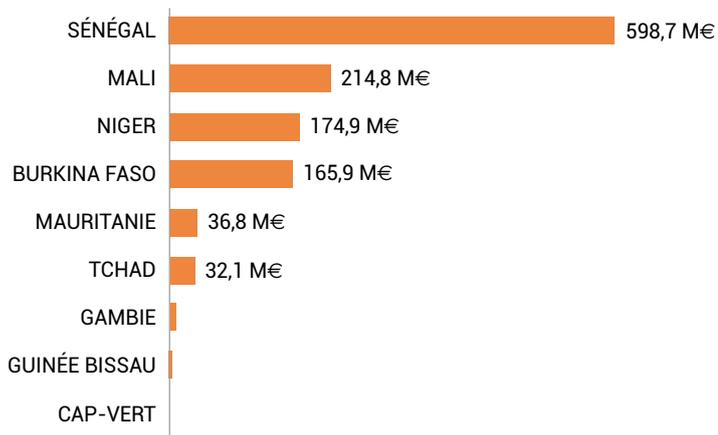
### Autorisations du Groupe par « Transition » 2015 à 2019



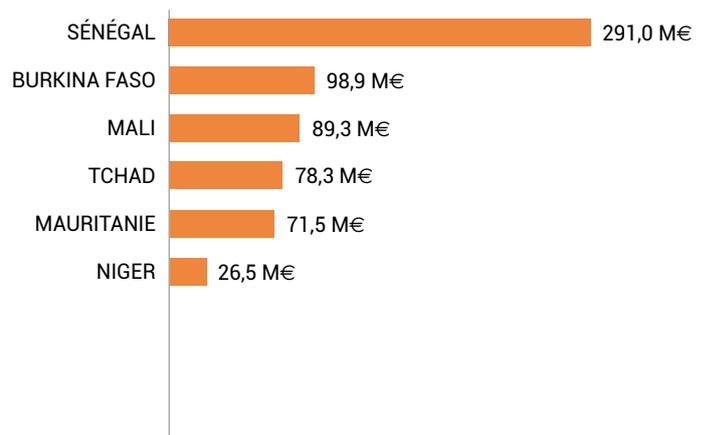
### Coût-État mobilisé 2015 et 2019



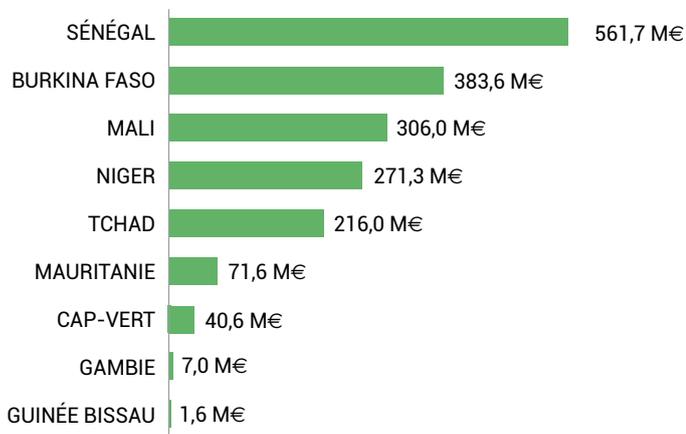
### Autorisations à co-bénéfices climat 2015 à 2019



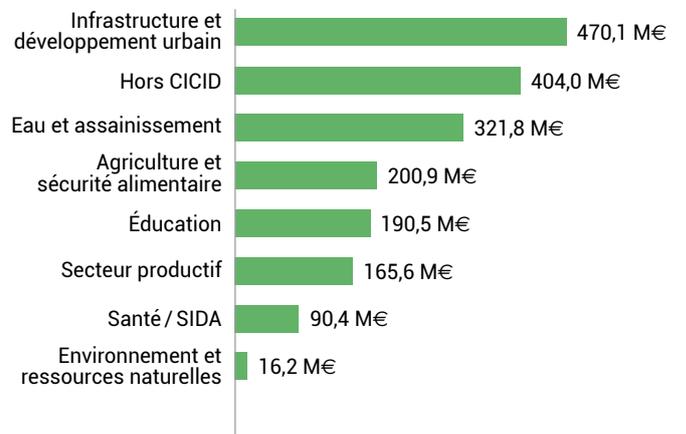
### Autorisations à co-bénéfices genre 2018 à 2019



### Versements du Groupe par pays 2015 à 2019



### Versements du Groupe par secteur 2015 à 2019



Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

# ANNEXE 3. CADRE DE REDEVABILITÉ

## INDICATEURS TRANSVERSAUX

- Volume d'engagements du Groupe (AFD/Proparco)
- Volume de versements du Groupe (AFD/Proparco)
- Volume de financements externes mobilisés dans démarches multi bailleurs
- Volume de financements correspondant au marqueur genre CAD 2 ou CAD 1 de l'OCDE (respectivement objectif Genre principal ou significatif)
- Volume de financements correspondant au marqueur genre CAD 2 de l'OCDE (objectif Genre principal)
- Nombre de projets confiés à Expertise France
- Nombre et volume de projets en co-financements
- Nombre et volume de projets en délégation de fonds
- Nombre et volume de projets régionaux et transfrontaliers
- Nombre de projets Crises et conflits, 3D et Minka
- Nombre de projets Gouvernance
- Nombre de projets Éducation
- Nombre de projets Santé
- Nombre de projets ayant un objectif Genre principal ou significatif (CAD 2 ou CAD 1)
- Nombre de projets labélisés EDIFIS

## INDICATEURS AGRÉGÉABLES DE L'AFD

### 1. Améliorer la gouvernance en renforçant les acteurs de la société

- Nombre d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité
- Nombre d'institutions locales de gestion du territoire ayant bénéficié d'un appui

### 2. Contribuer à prévenir et endiguer les conflits violents dans une approche territoriale

- Nombre de bénéficiaires totaux du projet en zone de crise et/ou fragile par sexe, statut et âge

### 3. Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles

- Nombre de filles ayant terminé les cycles du primaire au secondaire
- Taux d'alphabétisation des femmes et des filles renforcé
- Nombre de femmes et de jeunes victimes de violences de genre
- Nombre de femmes et de filles ayant accès aux soins de santé sexuelle et reproductive
- Nombre de femmes ayant accès aux ressources économiques (propriétaires fonciers, crédit, entrepreneures, employées...)
- Nombre de femmes participantes aux instances de décision économiques, politiques et sociales

#### **4. Renforcer les capacités des populations, en particulier la jeunesse**

- Volume de l'ensemble des engagements des secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, dans les pays concernés par la feuille de route nutrition de la France (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad)
- Nombre de personnes dont l'accès aux soins a été amélioré, par sexe
- Nombre de personnes bénéficiant d'une meilleure protection sociale, par sexe
- Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action sensible à la nutrition, par sexe
- Nombre d'enfants scolarisés au primaire et au secondaire, par sexe
- Nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle, par sexe
- Nombre d'individus bénéficiaires de services et programmes d'emploi soutenus par l'AFD (hors entrepreneuriat), par sexe
- Nombre d'emplois en ETP directs créés ou soutenus par l'intervention de l'AFD

#### **5. Accompagner le développement des potentiels du Sahel**

- Nombre de bénéficiaires de biens et services essentiels, par sexe
- Nombre d'exploitations agricoles familiales soutenues
- Nombre de personnes dont les capacités ont été renforcées grâce à un meilleur accès aux services du secteur agricole, par sexe
- Nombre de personnes bénéficiant de projets pour l'appui aux filières, par sexe
- Nombre de personnes gagnant accès à des services électriques durables, par sexe
- Nombre de personnes raccordées à un réseau numérique, par sexe
- Nombre de bénéficiaires d'un service financier local, par sexe
- Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à un transport durable urbain et non urbain, par sexe
- Nombre d'habitants des villes dont la qualité de vie a été améliorée
- Nombre de personnes ayant un accès amélioré à l'eau, l'hygiène et l'assainissement

**CADRE DE RÉSULTATS DE L'ALLIANCE SAHEL**

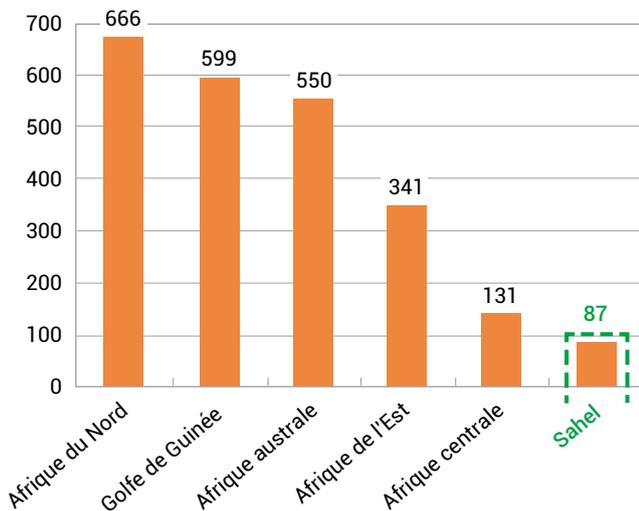
Secteur	Objectif	ID indicateur	Indicateur	Type d'indicateur
<b>Employabilité des jeunes, notamment au travers de l'éducation, de la formation et de la création d'activités économiques</b>	Généraliser le développement des compétences de base des enfants et des jeunes en assurant leur scolarisation complète dans un enseignement fondamental de qualité (primaire et collège) et en réduisant les disparités géographiques, sociales et de genre	AS 1.1	Nombre de jeunes scolarisé.e.s au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	Indicateur national
	Développer massivement la formation des jeunes en lien avec les besoins de l'emploi, la structuration des économies et les politiques de développement, en particulier pour le monde rural	AS 1.2	Nombre de personnes inscrites dans l'enseignement secondaire professionnel	Indicateur national
<b>Développement rural, agriculture et sécurité alimentaire</b>	Renforcement de la résilience de la production agricole et pastorale	AS 2.1	Nombre d'hectares bénéficiant d'une maîtrise totale ou partielle de l'eau	Indicateur projet
		AS 2.2	Nombre de producteurs ou éleveurs ayant accès à des services de conseil pour la durabilité et la résilience de leurs activités	Indicateur projet
	Pacification des relations agriculteurs-éleveurs	AS 2.3	Nombre de graves conflits agriculteurs – éleveurs	Indicateur national
		AS 2.4	Nombre de Km de couloirs de transhumance ou de pistes à bétail aménagés	Indicateur projet
	Augmentation des investissements publics agricoles en faveur des zones vulnérables et création d'emploi pour les jeunes	AS 2.5	Investissement public agricole par habitant dans les zones rurales	Indicateur national
	Réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire	AS 2.6	Taux de prévalence de la malnutrition chronique globale chez les enfants de moins de 5 ans	Indicateur national
		AS 2.7	Nombre de personnes en situation alimentaire et nutritionnelle critique	Indicateur national
<b>Énergie et climat</b>	Promouvoir l'accès universel à des services d'électricité fiables, durables et modernes	AS 3.1	Nombre de personnes bénéficiant d'accès électrique durable	Indicateur national / projet
		AS 3.2	Sous-indicateur : Nombre de foyers bénéficiant d'un accès aux services électriques hors réseau	Indicateur national / projet
	Améliorer la sécurité d'approvisionnement, à travers en particulier le développement des énergies renouvelables et l'intégration régionale des systèmes électriques	AS 3.3	Capacité renouvelable installée (MW)	Indicateur projet
		AS 3.4	Capacité de transfert additionnelle entre les pays de l'Alliance (MW)	Indicateur projet

**CADRE DE RÉSULTATS DE L'ALLIANCE SAHEL (suite)**

Secteur	Objectif	ID indicateur	Indicateur	Type d'indicateur
<b>Gouvernance, notamment renforcement des systèmes judiciaires, lutte contre la corruption et gouvernance dans le secteur extractif, ainsi que participation de la société civile dans le renforcement de l'État</b>	Renforcer l'État de droit au Sahel par un meilleur rendu de la Justice	AS 4.1	Nombre de magistrat.e.s, juges, avocat.e.s et greffier.e.s ayant reçu une formation	Indicateur projet
	Améliorer l'efficacité de l'Administration	AS 4.2	Nombre de pays disposant de stratégie intégrée de gestion des frontières	Indicateur national à construire
		AS 4.3	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge	Indicateur national
	Favoriser la contribution citoyenne à l'élaboration des politiques publiques	AS 4.4	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	Indicateur national
		AS 4.5	Nombre d'organisations de la société civile (y compris OSC, médias, leaders d'opinion) ayant reçu un appui des partenaires de l'Alliance	Indicateur projet à construire
	Assainir et améliorer la gestion des finances publiques	AS 4.6	Ratio « investissements publics financés sur ressources internes »/ « recettes fiscales »	Indicateur national
<b>Appui à un retour des services de base sur l'ensemble du territoire, y compris au travers de la décentralisation</b>	Amélioration de l'accès des populations des pays du G5 aux services de base	AS 5.1	Nombre de personnes ayant accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable	Indicateur national
	Amélioration de l'accès des populations des pays du G5 aux services de base	AS 5.2	Nombre de personnes ayant accès à des services élémentaires d'assainissement	Indicateur national
		AS 5.3	Taux brut de scolarisation au primaire	Indicateur national
		AS 5.4	Pourcentage de femmes enceintes ayant bénéficié d'au moins 4 consultations prénatales	Indicateur national
		AS 5.5	Filets sociaux de sécurité	Indicateur national
		AS 5.6	Pourcentage du budget national transféré aux gouvernements locaux	Indicateur national à construire
	Augmentation des ressources financières au niveau local pour soutenir l'amélioration des services de base	AS 5.7	Nombre de collectivités qui disposent des élus et agents formés, d'un plan de développement élaboré de manière participative, d'un plan d'investissement annuel et qui soumettent leurs comptes de gestion dans les délais requis aux autorités compétentes (telle que Cour des comptes) ainsi que le nombre de formés par sexe.	Indicateur national

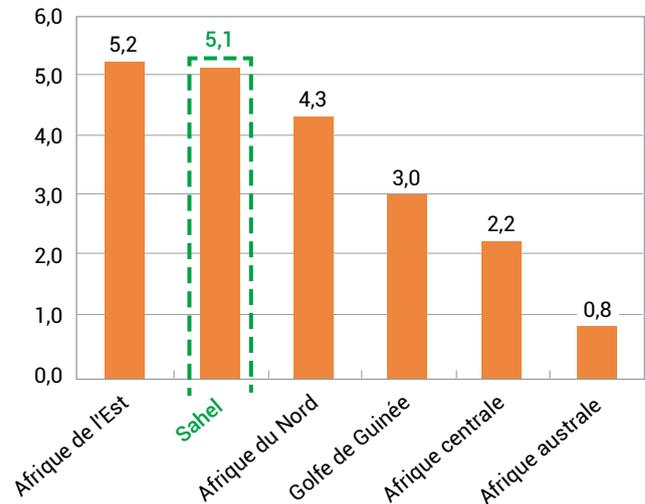
# ANNEXE 4. INDICATEURS COMPARÉS DES RÉGIONS D'AFRIQUE

Taille du PIB (en milliard d'USD) en 2019 au Sahel



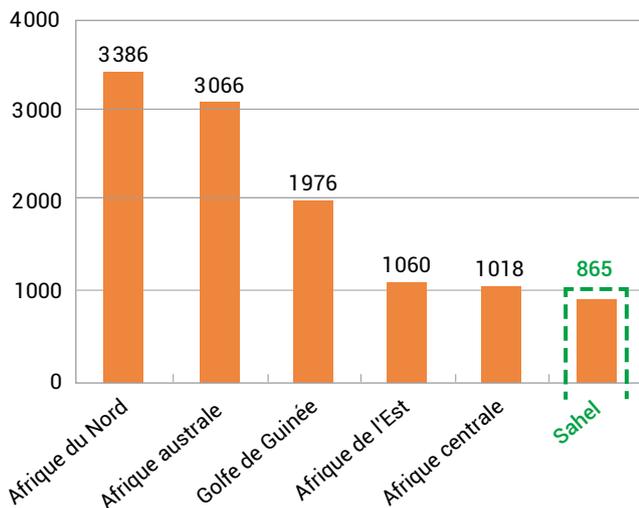
Source : FMI/WEO

Croissance du PIB réel (en % g.a.) en 2017-2019



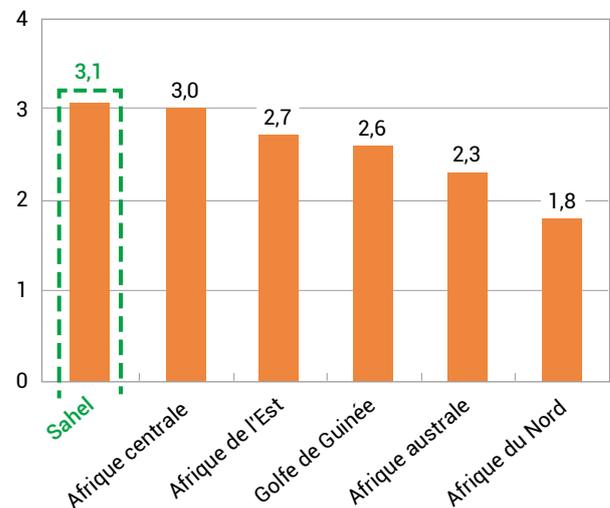
Source : FMI/WEO

PIB/habitant en 2019



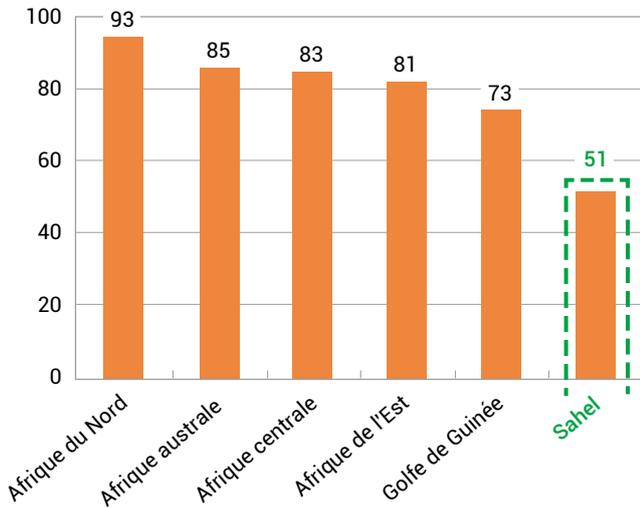
Source : FMI/WEO

Croissance de la population (%) en 2019



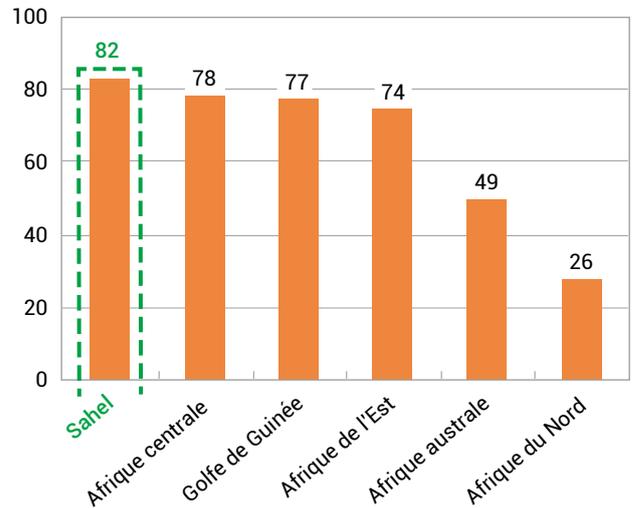
Source : Nations Unies

### Taux d'alphabétisation des jeunes (%) en 2018



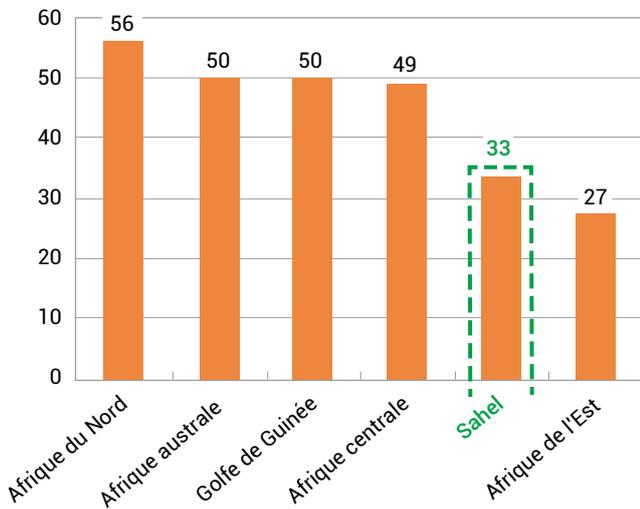
Source : Banque mondiale/WDI

### Taux d'emploi vulnérable (%) en 2019



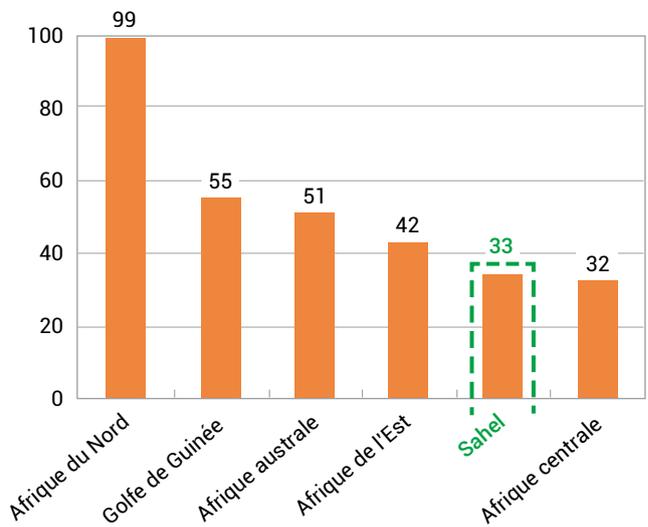
Source : Banque mondiale/WDI

### Taux d'urbanisation (%) en 2018



Source : Banque mondiale/WDI

### Accès à l'électricité (% population) en 2017



Source : Banque mondiale/WDI

# ANNEXE 5. FONDS PAIX ET RÉSILIENCE MINKA

**Le Fonds Paix et Résilience MINKA est l'outil de l'AFD dédié à la consolidation de la paix, dans le cadre de la stratégie française « Prévention, Résilience et Paix durable ».** La consolidation de la paix est un ensemble d'activités de développement entreprises pour instaurer une paix durable, avant, pendant et après un conflit violent. Au-delà de faire taire les armes, il s'agit de promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives. Selon les contextes, il peut s'agir de réduire les tensions autour de l'accès aux ressources naturelles, assurer un accès équitable à la sécurité et la justice, restaurer la confiance entre groupes sociaux ou entre gouvernants et gouvernés... Le vivre-ensemble et la gestion pacifique des conflits sont des thèmes clés.

Le Fonds Paix et Résilience MINKA souligne la volonté de l'AFD d'appuyer la prévention des conflits violents et la sortie de crise. Pour consolider la paix, MINKA vise à financer des interventions structurantes, de long terme, agissant prioritairement sur les déterminants des crises. Cette démarche tient également compte des effets directs de ces crises, avec l'objectif d'obtenir des premiers résultats rapides, visibles par les populations dès les six premiers mois de mise en œuvre. Le Fonds Paix et Résilience MINKA cible quatre bassins de crise, matérialisés par quatre initiatives : le Sahel, le Lac Tchad, la crise centrafricaine et les crises syrienne et irakienne.

**L'Initiative Sahel** mobilisera environ 200 millions d'euros additionnels sur la période 2017-2021, au bénéfice de cinq pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancée en mai 2017, l'Initiative MINKA Sahel constitue la réponse de l'AFD aux conflits violents qui menacent ces pays. Elle permet de financer des projets de développement au service des populations les plus vulnérables, avec un objectif spécifique de prévention des conflits.

**L'Initiative Lac Tchad** vise quant à elle à financer des projets dont le but est d'atténuer les facteurs de vulnérabilités qui ont nourri la prise de vitesse de Boko Haram. Les violences liées à la crise Boko Haram ont des impacts bien au-delà de la ville de naissance du mouvement, au nord-est du Nigéria, de ses zones de combat et des aires de repli de ses combattants. Ses incidences, multidimensionnelles, touchent toute la sous-région du pourtour du Lac Tchad. L'état d'urgence et l'insécurité ont en effet fortement entravé les flux commerciaux et agropastoraux, et ont généré le déplacement de millions de personnes. Une crise humanitaire – et alimentaire – reconnue en 2016, par l'ONU, comme la plus grave du continent africain.

**Le Fonds Paix et Résilience MINKA favorise des projets « simples » d'un point de vue technique et de structuration.** Il peut en particulier financer des besoins de base (équipements, travaux de rénovation d'infrastructures, etc...) même si ceux-ci ne s'inscrivent pas dans une analyse sectorielle globale et complète de long terme.

Pour respecter l'obligation de matérialisation de résultats dans les 3 à 6 mois suivant l'octroi, MINKA systématise les approches phasées ou projets à « deux temps » i.e. incluant un volet de démarrage rapide suivi d'une phase plus structurante. Dans un cet esprit, les études de conception détaillées de cette seconde phase peuvent être réalisées après l'octroi. Elles se concentrent sur les éléments nécessaires à la réalisation des investissements.

MINKA peut appuyer une large palette d'acteurs. Le financement d'acteurs non publics non lucratifs passe par la procédure d'appel à projet crise et sortie de crise (APCC) qui comprend un mode dérogatoire permettant la subvention directe. Une procédure similaire pour l'octroi de subvention au secteur privé est à l'étude.

Dans la région du Lac Tchad, l'AFD finance des projets visant à renforcer la cohésion sociale en atténuant les facteurs de vulnérabilité, tels que des projets d'emploi d'insertion des jeunes afin de les accompagner vers une activité stable et formelle.

Grâce au projet ACTIF, après un an de mise en œuvre, 700 jeunes de la région de Mopti au Mali sont en cours de formation et 258 autres sont accompagnés pour leurs projets d'entrepreneuriat. À terme, 3 000 jeunes femmes et hommes en bénéficieront.

### L'Initiative Minka Lac Tchad (en bref)

#### Pays concernés :

**CAMEROUN, NIGER, NIGÉRIA, TCHAD**

#### FINALITÉ

Endiguer la violence et renforcer la cohésion sociale en atténuant les facteurs de vulnérabilités liés à la crise Boko Haram.

#### OBJECTIFS

- Des services publics déployés de façon inclusive et équitable
- Renforcement de la gouvernance locale et médiation communautaire
- Protection des femmes et des jeunes

#### PRINCIPES D'ACTION

- Mieux comprendre les dynamiques de conflits dans les zones d'intervention pour agir sur les déterminants des crises
- Agir dans une logique partenariale, notamment en lien avec les acteurs de l'humanitaire et du développement
- Adopter une approche régionale pour traiter les facteurs de risques transfrontaliers
- Déclencher des dynamiques de changement et le retour de la confiance
- Renforcer les capacités et promouvoir une gouvernance plus inclusive

#### BÉNÉFICIAIRES

- Les personnes déplacées par le conflit
- Les communautés hôtes
- Les populations vulnérables (Jeunes femmes et hommes)

### L'Initiative Minka Sahel (en bref)

#### Pays concernés :

**BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER, TCHAD**

#### FINALITÉ

Prévenir et endiguer les conflits violents au Sahel, en renforçant le lien social entre communautés et la confiance entre les populations et leur institutions.

#### OBJECTIFS

- Assurer un accès équitable et inclusif aux ressources naturelles et aux services essentiels
- Favoriser l'insertion socio-économique des groupes vulnérables
- Soutenir des institutions justes, transparentes et proches des citoyens

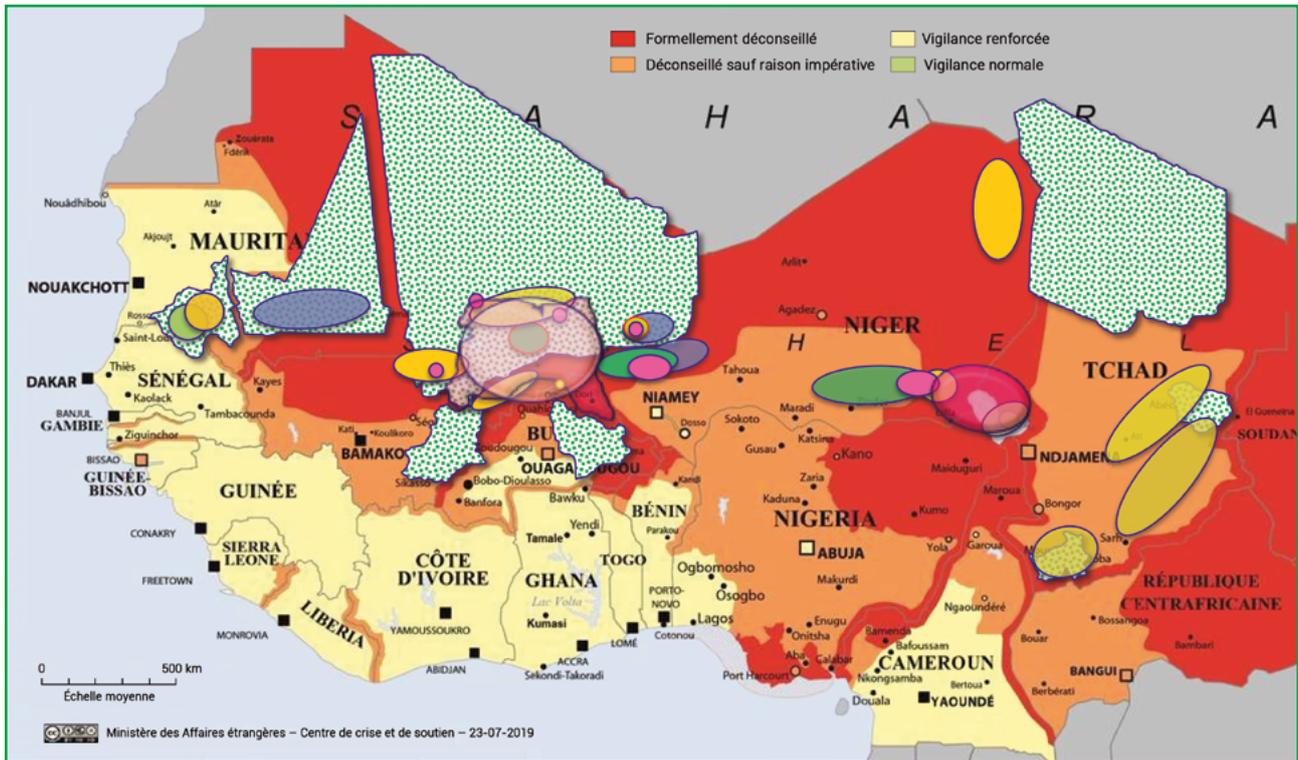
#### PRINCIPES D'ACTION

- Mieux comprendre les dynamiques de conflits dans les zones d'intervention pour agir sur les déterminants des crises
- Agir en partenariat dans une approche intégrée, en lien avec les acteurs de l'humanitaire et du développement, notamment les membres de l'alliance Sahel
- Adopter une approche régionale pour traiter les facteurs de risques transfrontaliers
- Favoriser le retour de la confiance avec des projets ayant des impacts à court, à moyen et à long termes
- Garantir la sensibilité aux conflits des projets financés à travers un suivi-évaluation renforcé
- Renforcer la flexibilité des projets pour s'adapter à la volatilité du contexte sécuritaire

#### BÉNÉFICIAIRES

- Les populations des zones touchées par les conflits violents ou à risque de basculer
- Les groupes les plus vulnérables (jeunes, femmes, déplacés forcés et populations hôtes, groupes marginalisés)
- Les acteurs du changement positif au sein des institutions publiques et de la société civile

# ANNEXE 6. PORTEFEUILLE DE PROJETS MINKA SAHEL ET MINKA LAC TCHAD 2015-2019



- |  |                                      |  |                                   |  |                       |
|--|--------------------------------------|--|-----------------------------------|--|-----------------------|
|  | Développement local (multisectoriel) |  | Programmes régionaux              |  | Gouvernance           |
|  | Formation, insertion de jeunes       |  | Développement rural, pastoralisme |  | Eau et assainissement |

# LISTE DES SIGLES

**ABN** : Autorité du bassin du Niger

**AFD** : Agence Française de Développement

**APCC** : Appel à projets crise et sortie de crise

**ARAA** : Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation

**AS** : Alliance Sahel

**BAD** : Banque africaine de développement

**CDCS** : Centre de crise et de soutien

**CEDEAO** : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

**CILSS** : Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel

**CIRAD** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

**CSAO** : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

**DCSD** : Direction de la Coopération de sécurité et de défense

**DECLIC** : Projet d'appui au Développement économique local et aux initiatives communales, Mauritanie

**DRS** : Direction régionale grand Sahel

**EDIFIS** : Education, DSSR, Insertion des Femmes et des filles au Sahel

**FEESC** : Fonds d'étude et d'expertise de sortie de crise

**GEMS** : Geo-enabling initiative for monitoring and supervision

**GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**IRD** : Institut de recherche pour le développement

**MEAE** : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

**MinArm** : Ministère des Armées

**MPACOS** : Projet Mettre le patient au cœur de la santé primaire, Tchad

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économique

**OICC** : Outil d'intervention de crise et sortie de crise

**OMVS** : Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

**OOAS** : Organisation ouest-africaine de la santé

**OPA** : Organisation professionnelle agricole

**OSC** : Organisation de la société civile

**PASAS** : Plateforme d'analyse, de suivi et d'apprentissage au Sahel

**PDU** : Programme de développement d'urgence

**PFR** : Pays à Faible Revenu

**PIP** : Programme d'intervention prioritaire

**PMA** : Pays les moins avancés

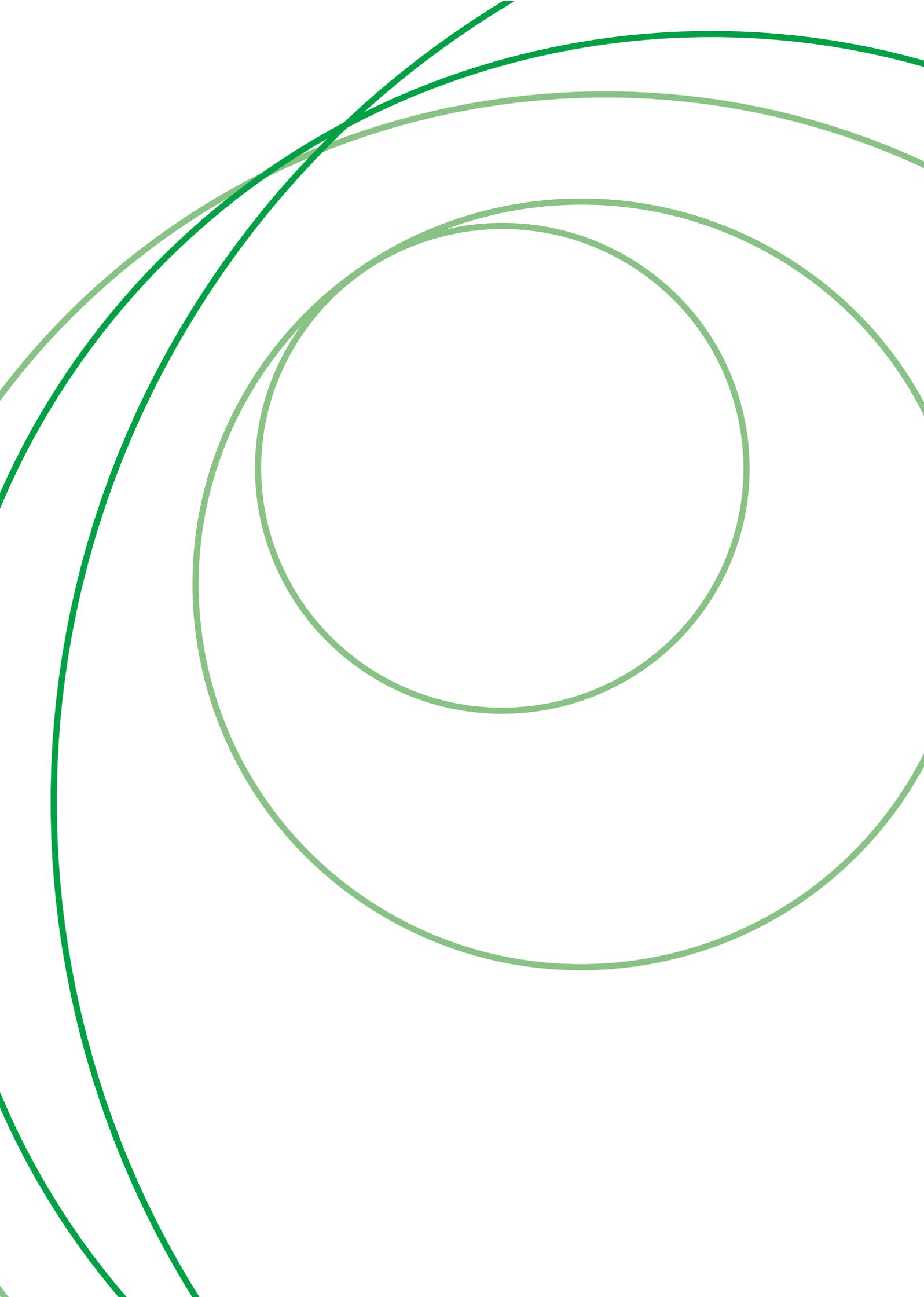
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement

**PRITI** : Pays à Revenu Intermédiaire Tranche inférieure

**SSR** : Santé sexuelle et reproductive

**VSBG** : Violences sexuelles et basées sur le genre

**3D** : Défense, diplomatie, développement





## Qu'est-ce que l'AFD ?

Le groupe Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

## AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39  
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)